LE FONCTIONNAIRE

LE MAGAZINE D'INFORMATION DU MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE · **N°7 AVRIL 2023** · GRATUIT

LES FONCTIONNAIRES DISENT MERCI AU CHEF DE L'ÉTAT

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION DISCIPLINE TRAVAIL

MINISTÈRE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

ESPACE FONCTIONNAIRE

1 POURQUOI UN ESPACE FONCTIONNAIRE ?

Dans le cadre des réformes initiées par le **M**inistère de la **F**onction **P**ublique, une interface de communication entre la Fonction Publique et les fonctionnaires est créée. Il s'agit de l'Espace Fonctionnaire.

L'espace fonctionnaire permet aux fonctionnaires de disposer de toutes les informations et actes concernant leur carrière en temps réel.

Désormais, l'espace fonctionnaire est le moyen de communication par excellence entre la fonction publique et le fonctionnaire.

2 COMMENT S'INSCRIRE ?

Etape I :

Aller sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique.
Le site internet de la Fonction Publique est :
www.fonctionpublique.gouv.ci

Etape II:

Se rendre sur la rubrique espace fonctionnaire:

Cliquer sur s'inscrire

Etape III:

Renseigner les Champs qui s'affichent:

Etape IV:

Cliquer sur **OK** pour valider

3 COMMENT RETROUVER SON MOT DE PASSE ?

Etape I :

Cliquer sur le lien **mot de passe oublié**

Etape II:

Renseigner votre matricule simplement puis cliquer sur **Valider**

Etape III:

Répondez correctement aux questions posées par le système puis cliquer sur **Envoyer**

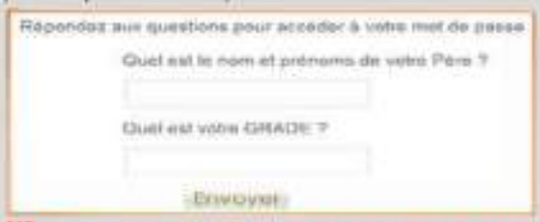

***NB:** Les questions sont choisies de manière aléatoire. A chaque fois que vous reprenez le processus, les questions changent.*

Etape IV:

Réinitialiser votre mot de passe en renseignant le Champ : "Entrer le Nouveau Mot de Passe".
cette étape vous permet de retrouver votre mot de passe et vous êtes obligés de le modifier par mesure de sécurité

Etape V:

Cliquer sur le bouton **Réinitialiser**

ESPACE FONCTIONNAIRE

Moyen de communication par excellence entre la Fonction Publique et Fonctionnaire

Un «Fonctionnaire Nouveau» pour une Fonction Publique nouvelle : les fondements d'une Administration Publique ivoirienne transformée.

Par **ANNE DÉSIRÉE OULOTO**
Ministre de la Fonction Publique

2022 a été l'année d'importantes reformes administratives pour la transformation du service public. Une année marquée surtout par la signature de la nouvelle trêve sociale et la mise en œuvre effective des mesures sociales prises par le Président de la République en faveur des Fonctionnaires et Agents de l'État. L'application stricte des nouvelles valeurs de gouvernance administrative et les mesures de bonifications salariales sont deux évènements, deux actes majeurs venus rappeler aux fonctionnaires que l'État sait reconnaître leur rôle éminemment important dans la mise en œuvre des politiques publiques de développement au profit des populations. En effet, les maîtres-mots de ces nouvelles valeurs de gouvernance sont : la redevabilité, la responsabilité et l'éthique. Le fonctionnaire est redevable vis-à-vis de l'Administration qui l'emploie et des usagers clients à qui il doit offrir un service public de qualité, dans le respect des valeurs éthiques qui induisent professionnalisme et comportements vertueux.

C'est là tout le sens de mon engagement pour l'avènement du Fonctionnaire nouveau.
C'est désormais une urgence pour la transformation qualitative de l'Administration Publique ivoirienne. Ainsi, les Journées de la Fonction Publique constituent la lucarne idéale pour le réarmement moral de ces acteurs de l'appareil administratif ivoirien. Ce sont des journées dédiées à la valorisation du service public et de ses animateurs.

Le fonctionnaire est redevable vis-à-vis de l'administration qui l'emploie et des usagers clients à qui il doit offrir un service public de qualité, dans le respect des valeurs éthiques qui induisent des rapports de qualité et des comportements exemplaires.

Des mesures sociales inédites et historiques du Chef de l'État au profit des fonctionnaires ont également été mises en œuvre, notamment le paiement de la prime spéciale dite prime ADO. Ce gros soutien financier qui «tombe» après les fêtes de fin d'année permet de redonner au fonctionnaire sa dignité et de «sortir de cette grande période festive du mois de décembre avec tous les honneurs», lui qui autrefois abordait péniblement le mois de janvier.
Place maintenant au travail pour une année 2023 de l'accomplissement. C'est pourquoi, j'ai remis des lettres de mission aux Directeurs Généraux et Centraux de mon Département ministeriel avec, en toile de fond, les feuilles de route que le Gouvernement a assignées à tous les ministères.

Par la mise en œuvre de ces activités retenues, pour chaque Département ministériel, au cours de l'année 2023, le Gouvernement veut maintenir le principe de "dire ce qui doit être fait", "faire ce qui est dit" et "diffuser ce qui est fait". Ce triptyque, caractéristique de la gouvernance moderne et de la transparence, constitue, au-delà d'un leitmotiv, des éléments fondamentaux qui vont guider l'action du Gouvernement au cours des années à venir.
Ainsi, tous les secteurs de l'Administration Publique ivoirienne sont appelés, désormais, à s'approprier cette ambition du Gouvernement.

Bonne lecture !

SOMMAIRE

2023

EDITO

p3 ANNE DÉSIRÉE **OULOTO**

ACTUALITES

p6 **Rentrée solennelle du ministère**
Madame le ministre met en mission ses collaborateurs

p10 **Digitalisation de l'Administration**
Anne Désirée Ouloto et Amadou Coulibaly s'engagent pour une utilisation accrue du digital dans le service public

p11 **Réintégration des fonctionnaires ex-exilés**
Le plaidoyer du PPA-CI

RETROSPECTIVES 2022

p12 **La deuxième édition des journées de la Fonction Publique**
Les fonctionnaires rendent un vibrant hommage au Chef de l'État

p24 **Les décorations dans les ordres du mérite de la Fonction Publique**
Un ancrage de valorisation et de reconnaissance du mérite des fonctionnaires

p25 Le Premier ministre décoré dans l'ordre du Mérite de la Fonction Publique

p26 Les awards de la Fonction Publique

p28 **Nouvelle trêve sociale**
La prime « Ado » payée

SOMMAIRE

RETROSPECTIVES 2022

p30 **Renforcement de capacités**
Les auditeurs du Campc reçoivent leurs diplômes

p31 **L'UGTCI renouvelle ses instances**
Le secrétaire général sortant de l'Ugtci Joseph-Léon Ebagnerin plébiscité

p32 **Civisme**
Anne Ouloto sensibilise les élèves au changement de comportement

p33 **Le projet e-demarches en promotion dans les ministères**

p35 **Journée internationale de la lutte contre la corruption**
« Unissons le monde contre la Corruption »

TRANCHE DE VIE

p36 **Nasséré Kaba, Directeur de cabinet du ministre de la Fonction publique**
C'est un grand challenge

p42 **INFOS VIH-SIDA**
La cellule du ministère renforce les capacités opérationnelles de ses points focaux

p43 **INFOS MAFOP**
Deuxième activité des vendredis de l'expérience avec le Directeur Général de l'Ena

p44 **INFOS UTILES**
La prise de service

p46 **SANTE ET BIEN-ETRE**
Les bienfaits du sport

Rentrée solennelle du ministère

Madame le Ministre met en mission ses collaborateurs

Le Ministère de la Fonction Publique a effectué sa rentrée solennelle, le lundi 16 janvier 2023, à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) à Cocody. Au cours de cette rencontre avec les partenaires et les acteurs de l'Administration Publique, Anne Désirée Ouloto a déroulé son plan d'action pour l'exercice 2023 et remis des lettres de mission à ses différents Directeurs.

Le Ministre de la Fonction Publique a, lors de la rentrée solennelle de l'année 2023, annoncé que, non seulement, de nouveaux challenges se dressent devant elle et ses collaborateurs mais ceux-ci doivent être adressés avec la même réussite que celle de l'année 2022. C'est pourquoi, le Ministre a déclaré: « nos actions doivent contribuer à renforcer la transformation qualitative du service public, de sorte à garantir son efficacité au service des populations ». Cela passe, selon elle, entre autres, par le renforcement de la gouvernance en persévérant dans notre choix de la gestion axée sur le résultat, l'accélération des processus de mise en place des Répertoires des Emplois et des Compétences (REC) et des documents de Profilage et de Codification des Postes (PCP), la finalisation du Plan National de la Formation Continue et de l'ensemble des documents cadres y afférents, la promotion des pratiques vertueuses de gestion, l'excellence et le mérite, le renforcement de la relation avec les usagers-clients, l'organisation des Journées de la Fonction Publique et le renforcement de la paix et la cohésion sociale.

Sachant compter sur eux, sur leur capacité à se mobiliser pour le bien du service public, le Ministre a dit réitérer sa confiance en chacune et en chacun, garder la ferme conviction qu'au terme de l'exercice 2023, ses équipes atteindront les cimes de 100% de taux de réalisation des actions mises à leur charge.

DIOMANDÉ HABIBATA
AKA ODJÉ EDWIGE

DISCOURS D'ORIENTATION DE MADAME LE MINISTRE

Madame le Directeur de cabinet,
Mesdames et Messieurs les Membres de cabinet,
Monsieur l'Inspecteur Général,
Madame la Présidente du Conseil de Discipline,
Madame le Directeur Général de l'Ecole Nationale d'Administration,
Messieurs les Directeurs Généraux,
Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux,
Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux,
Mesdames et Messieurs les Sous-directeurs et Chefs de service,
Mesdames et Messieurs, chers Amis de la Presse et des Médias,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec une très grande joie que je vous retrouve ce matin, à l'occasion de cette cérémonie de rentrée solennelle de notre Département Ministériel pour l'exercice 2023. Je voudrais vous dire combien j'ai été très sensible aux mots si aimables, qu'en votre nom, Madame le Directeur de cabinet a choisis pour me traduire votre admiration et surtout pour former à mon attention vos vœux de sainte, bonne et heureuse année 2023.

En retour, avec la même chaleur et le même élan fraternel, je voudrais souhaiter à chacune et à chacun de vous une année 2023 pleine de succès, de paix et de bonheur ; une année riche en évènements heureux, une année de réussite et de prospérité partagées.

Mesdames et Messieurs, Chers collaborateurs,

La rencontre de ce jour dont l'esprit est inscrit dans notre pratique de gestion depuis 2021, reste une heureuse tradition qui nous offre un moment particulier de transition entre la gestion de l'exercice 2022 et celle que nous projetons ensemble, dans un esprit de responsabilité, pour 2023.

C'est un moment qui, par-delà l'esprit festif consacré par la joie des retrouvailles fraternelles et professionnelles, nous dispose, sur la base du bilan d'activités de l'année écoulée, à nous fixer un nouveau cap, à nous engager dans une perspective nouvelle de service à la République.

Après avoir attentivement écouté, il y a quelques instants, l'intervention de Madame le Directeur de cabinet, j'ai noté avec satisfaction les résultats des efforts consentis par l'ensemble des équipes pour la réalisation des projets et des actions que nous nous étions librement fixés en 2022.

J'apprécie les acquis importants enregistrés notamment dans le processus de transformation du service public, dans l'assainissement de l'environnement général de la gestion des ressources humaines de l'Etat, dans l'amélioration de l'écosystème de la formation et singulièrement de la formation continue des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Je salue également le renforcement des acquis concernant l'organisation des concours administratifs pour lesquels notre Département Ministériel a été distingué au Prix d'excellence national. Je me félicite singulièrement des succès engrangés dans le cadre du dialogue social avec les partenaires sociaux, marqué notamment par la signature de la deuxième trêve sociale et les décisions historiques et inédites du Président de la République, Son Excellence Alassane OUATTARA, en faveur des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Dans la même foulée, la refonte totale des curricula de formation à l'Ecole Nationale d'Administration, l'adoption par le Gouvernement de l'avant-projet de

loi portant statut général de la Fonction Publique, la publication des vingt-huit procédures dans le cadre du management de la qualité du Ministère, et le plein succès de la deuxième édition des Journées de la Fonction Publique ont contribué à renforcer la visibilité du Ministère en même temps que la modification positive de sa perception par les usagers du service public.

Il est également heureux de rappeler qu'à l'issue du Séminaire bilan des activités gouvernementales, notre Département Ministériel a réalisé plus de 80% des actions mises à sa charge, à la grande satisfaction de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Mesdames et Messieurs, Chers collaborateurs,

Ces acquis, fruits de nos efforts collectifs, de notre engagement et de notre disponibilité active à être à l'écoute des populations, et à mieux traiter leurs attentes, se doivent d'être renforcés et consolidés. Certes des difficultés ont jalonné notre chemin pour l'atteinte de nos objectifs. Elles seront traitées au fur et à mesure de la disponibilité des ressources. Mais elles ne devront, en aucune façon, entraver notre ambition et nos engagements. Nous devons continuer, avec le même acharnement, à maintenir le cap et à aller toujours plus haut.

Pour l'exercice 2023, de nouveaux challenges se dressent devant nous. Nous devons les adresser avec la même réussite.

Il s'agira pour nous de renforcer la gouvernance en persévérant dans notre choix de la gestion axée sur le résultat. En ce sens, nous devons attacher nos objectifs de gestion à des résultats précis et concrets, mesurables quantitativement et qualitativement, et appréciables en termes d'effets et d'impacts. En considération de notre promesse de mieux traiter et servir les usagers-clients, cette approche de gestion devrait contribuer à améliorer durablement le ressenti des populations.
L'accélération des processus de mise en place des Répertoires des emplois et compétences (REC) et des documents de Profilage et de Codification des Postes (PCP) devrait aussi être inscrite comme une priorité à traiter avec intérêt pour rationaliser le déploiement des ressources humaines civiles de l'Etat et renforcer l'efficacité du service public.
Il nous faudra également achever la mise en place et l'opérationnalisation de la nouvelle politique de formation continue des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Cela passe par la finalisation du Plan national de la formation continue et de l'ensemble des documents cadres y afférents en même que par l'accélération de l'achèvement des travaux et l'exploitation du Centre de perfectionnement des fonctionnaires et agents de l'Etat.
Cela contribuera à améliorer les compétences des agents publics et à consolider leur transformation culturelle, essentielle à la modernisation de l'administration.

Il nous faudra également continuer à promouvoir les pratiques vertueuses de gestion, l'excellence et le mérite. Dans cette perspective, nous devons accélérer la réforme du Conseil de Discipline et l'Ordre du Mérite de la Fonction Publique. Cet important exercice vise un meilleur encadrement de nos collaborateurs, notamment en matière d'éthique, de déontologie et de procédures disciplinaires ; il favorisera également une meilleure prise en main et une plus grande visibilité des processus de sélection des agents méritants, de leur reconnaissance et de leurs récompenses. Ce qui contribuerait à renforcer le crédit des décorations dans l'Ordre du Mérite de la Fonction Publique.

Les missions de terrain devront aussi servir d'opportunités pour assurer une plus grande proximité avec les fonctionnaires et agents de l'Etat en activité à l'intérieur du pays et promouvoir les valeurs et pratiques attendues du fonctionnaire nouveau.

Nous nous devons aussi de ne pas perdre de vue la nécessité de renforcer la relation avec les usagers-clients en améliorant la qualité de l'accueil, l'accessibilité aux services, en vulgarisant à leur profit les procédures, et surtout en traitant avec équité, responsabilité et célérité leurs requêtes. Dans ce sens, la réforme de l'Observatoire du service public (OSEP) devra être traitée avec célérité pour lui permettre d'assurer avec efficacité son rôle de veille.

L'organisation des Journées de la Fonction Publique devrait être un outil important à cette fin. C'est pourquoi pour l'exercice 2023, j'engage les équipes concernées à envisager l'organisation de la troisième édition à une date rapprochée du 23 juin pour cadrer avec l'esprit de l'institution des festivités des Nations-Unies.

Le renforcement de la paix et de la cohésion sociales, notamment dans le service public devra continuer à mobiliser nos énergies. Dans ce sens, il nous faudra approfondir le dialogue social, mettre en place le Comité de dialogue social de notre Département Ministériel, et veiller qu'il en soit ainsi dans tous les Ministères et Institutions publiques. Nous devons aussi engager toutes les actions possibles pour l'adoption urgente du projet de loi portant statut général de la Fonction Publique.

Mesdames et Messieurs, Chers collaborateurs,

Sans être exhaustifs, tels sont les points d'intérêt que nous ne devons pas perdre de vue dans nos actes de gestion de l'exercice 2023.
Il nous faudra conduire nos charges en ayant en permanence à l'esprit que nos actions doivent contribuer à renforcer la transformation qualitative du service public de sorte à garantir son efficacité au service des populations, au profit du développement de notre pays, la Côte d'Ivoire.

Les lettres de missions qui vous seront remises dans quelques instants vous y engagent.

J'ai confiance en chacune et en chacun de vous et je garde la ferme conviction qu'au terme de l'exercice 2023, nous atteindrons les cimes de 100% de taux de réalisation des actions mises à notre charge. Je compte sur vous, sur votre capacité à vous mobiliser pour le bien du service public.

Mesdames et Messieurs, Chers collaborateurs,

C'est sur ces mots de confiance que je vous renouvelle mes vœux de succès, de paix et de prospérité partagée.

Je vous remercie de votre attention.

Digitalisation de l'Administration

Anne Désirée Ouloto et Amadou Coulibaly ensemble pour une utilisation accrue du digital dans le service public

Le Ministre de la Fonction Publique, Madame Anne Désirée OULOTO, a reçu à son Cabinet, le mardi 10 janvier 2023, son collègue de la Communication et de l'Économie Numérique, Amadou Coulibaly, en vue d'échanger sur les enjeux de la transformation digitale du service public.

Cette séance de travail a porté sur l'accompagnement que le Comité National de Digitalisation (CNDigit) pourrait apporter aux différents Ministères en général et au Ministère de la Fonction Publique, en particulier, dans la gestion électronique des documents administratifs et les perspectives de changement de paradigme. Ce dispositif important vient renforcer les capacités des Administrations Publiques afin de les rendre plus performantes et accroître le niveau de satisfaction des usagers-clients.

Au cours des échanges, d'importants chantiers de dématérialisation des procédures administratives du Ministère de la Fonction Publique ont été présentés. Il s'agit de la signature électronique, de l'e-démarche, de la gestion électronique du courrier et de la gestion des archives.

Le Ministre de la Communication et de l'Économie Numérique, Amadou COULIBALY, après avoir présenté le Programme National de Digitalisation de la Côte d'Ivoire, a relevé les difficultés auxquelles sont confrontées les structures étatiques dans leur gestion numérique.

À cet effet, il a fait savoir que « les intérêts des structures étatiques diffèrent et que les données digitales ne se parlent pas… L'Innovation majeure dans le Programme National de Digitalisation est d'octroyer un numéro d'identifiant unique aux populations pour accompagner les Ministères dans les réformes digitales avec pour objectif Zéro papier d'ici 2030 ».

Cette opération qui sera pilotée par le Comité National de Digitalisation (CNDigit) est placée sous le triptyque Optimisation-Mutualisation- Accélération et devra, à terme, faciliter la vie aux citoyens.

Anne Désirée OULOTO a, quant à elle, réitéré son engagement à œuvrer pour la bonne marche de ce projet qui est une priorité du Président de la République Alassane OUATTARA et du Premier Ministre Patrick ACHI. Elle a ensuite invité ses collaborateurs à jouer pleinement leur partition, tout en les félicitant pour le travail déjà accompli en ce qui concerne la transformation du service public. À propos du partenariat avec le Ministère de la Communication et de l'Économie Numérique, Anne Désirée OULOTO a déclaré que « la réalisation de ce grand projet demande beaucoup d'humilité et l'implication de tous les départements ministériels. Je voudrais donc me féliciter de ce partenariat tout en espérant que les autres suivront ».

DIOMANDÉ HABIBATA
TRAORÉ MAMADOU

Réintégration des fonctionnaires ex-exilés

Le PPA-CI satisfait, exprime sa reconnaissance au Gouvernement

Le Ministre de la Fonction Publique, Anne Désirée OULOTO, a reçu une délégation du Parti des Peuples Africains – Côte d'Ivoire (PPA-CI), conduite par le Professeur Armand Ouégnin et Monsieur Koné Katinan Justin, le mercredi 11 janvier 2023 à la salle de conférence de son Ministère au Plateau. Les échanges avec ses hôtes ont porté sur la réintégration des fonctionnaires membres de ce parti politique à la Fonction Publique.

Mme le Ministre entourée de Mrs. Koné Katinan et Armand Ouegnin du PPA-CI

Les émissaires du PPA-CI, par la voix de leur porte-parole Koné Katinan Justin, ont indiqué être venus solliciter une prorogation du délai de réintégration des fonctionnaires ex-exilés dont la date butoir avait été fixée au 31 décembre 2022. Selon Koné Katinan, cette demande de rallonge s'explique par les retards constatés dans la gestion de la mise en œuvre des opérations de rapatriement des derniers ex-réfugiés ivoiriens dans les pays de la sous-région par le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR). Se félicitant de la réintégration d'une grande partie de ces fonctionnaires ex-exilés, le porte-parole du PPA-CI a plaidé auprès du Ministre de la Fonction Publique pour qu'une chance soit accordée au résiduel encore hors du pays.

Ce plaidoyer a retenu la meilleure attention de Madame le Ministre de la Fonction Publique qui a donc proposé la date du 31 janvier 2023 en vue de la réintégration de ces fonctionnaires.

Elle a indiqué que sa démarche s'inscrit dans le prolongement du dialogue politique. En effet, pour le Ministre de la Fonction Publique, l'apaisement, la réconciliation et la cohésion sociale restent les priorités du Président de la République SEM Alassane Ouattara. Anne Désirée OULOTO a surtout émis le vœu d'une prochaine rencontre avec tous les fonctionnaires ex-exilés qui ont été réintégrés à la Fonction Publique.

Aussi a-t-elle invité tous ceux qui sont revenus d'exil et qui ont déjà été réintégrés à se mettre à la disposition de leurs administrations respectives.

Notons que la réintégration des fonctionnaires ex-exilés est une décision du Président de la République qui a été rappelée par le Ministre de la Fonction Publique, lors de son passage à l'émission "Rti1 reçoit", le mardi 6 décembre 2022. En application de cette décision, elle a exhorté les fonctionnaires, hors du pays, à revenir occuper leur poste. Pour rappel, le 30 juin 2022 a marqué la fin du statut de réfugié des Ivoiriens qui avaient trouvé refuge dans les pays de la sous-région du fait de la crise socio-politique.

Satisfait de cette rencontre fructueuse, le chef de la délégation du PPA-CI Armand Ouégnin a exprimé ses remerciements et sa reconnaissance au Gouvernement et au Ministre pour sa disponibilité et son sens de l'écoute dans le traitement du dossier de réintégration des fonctionnaires ex-exilés à la Fonction Publique.

DIOMANDÉ HABIBATA
KOUAKOU NATACHA

La deuxième Édition des Journées de la Fonction Publique

Les fonctionnaires rendent un vibrant hommage au Chef de l'État

La deuxième Édition des Journées de la Fonction Publique a eu lieu du 28 novembre au 2 décembre 2022. La célébration de cette édition qui intervenait au lendemain de la signature de l'Accord portant trêve sociale et des décisions historiques prises par le Président de la République en faveur des Fonctionnaires et Agents de l'État visait particulièrement à offrir une double opportunité aux fonctionnaires de rendre un vibrant hommage au Président de la République, Chef de l'Administration et d'affirmer clairement leur engagement dans la transformation de l'Administration Publique ivoirienne.

Placée sous le thème «Fonctionnaires et Agents de l'État engagés pour la transformation qualitative de l'Administration», la deuxième Édition des JFP s'est ouverte le lundi 28 novembre 2022, au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan, en présence du Vice-Président de la République, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Patrick ACHI et de plusieurs membres du Gouvernement, ainsi que des diplomates, des

partenaires techniques et des autorités coutumières de notre pays .

Cette cérémonie, riche en couleurs et en sonorités, fut l'occasion pour les Fonctionnaires et Agents de l'État, avec leurs représentants syndicaux, de se mobiliser, comme un seul homme, pour exprimer leur reconnaissance et leur gratitude au Chef de l'État, pour l'ensemble des mesures prises en leur faveur, en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie. Une si grande ferveur qui n'est pas passée inaperçue chez le Vice-Président, représentant le Chef de l'État. Dans son allocution, il a salué cette grande mobilisation et rendu un hommage particulier au Ministre de la Fonction Publique, Madame Anne Désirée OULOTO, pour son efficacité et son dynamisme à la tête de son département.

Selon lui, cette journée de reconnaissance sera appréciée à sa juste valeur par le Président de la République Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA. Car, dit-il, « alors que partout dans le monde des manifestations sociales massives sont organisées contre l'inflation et la cherté de la vie, les Fonctionnaires et Agents de l'État ivoiriens saluent et magnifient les décisions du Chef de l'État et son Gouvernement en faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations ivoiriennes ».

“ Une si grande ferveur qui n'est pas passée inaperçue chez le Vice-Président, représentant le Chef de l'État. Dans son allocution, il a salué cette grande mobilisation et rendu un hommage particulier au Ministre de la Fonction Publique, Madame Anne Désirée OULOTO, pour son efficacité et son dynamisme à la tête de son département.

Initiatrice de l'évènement, Anne Désirée OULOTO, Ministre de la Fonction Publique, a indiqué que les efforts financiers, consentis par le Chef de l'État en faveur des fonctionnaires, visent, à terme, à accélérer la transformation culturelle et structurelle de notre Administration et le recul des mauvaises pratiques de gestion.

Elle invite donc les Fonctionnaires et Agents de l'État à assumer, avec responsabilité, leur part d'engagement en améliorant la qualité du service rendu.

JULIEN BOLATI

LE DISCOURS DU VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'OUVERTURE DES JFP 2

Monsieur le Premier Ministre ;
Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institution de la République ;
Madame et Messieurs les Ministres d'Etat,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Madame et Messieurs les Ministres, Gouverneurs,
Messieurs les Anciens Ministres de la Fonction Publique,
Madame le Directeur de Cabinet de Madame la Première Dame de Côte d'Ivoire,
Mesdames et Messieurs les Représentants de la Presse et des Médias,
Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs,
C'est avec joie et fierté que je me trouve parmi vous ce matin, pour partager ces moments empreints de convivialité et de ferveur, destinés à rendre hommage au Chef de l'Etat, Son Excellence Alassane OUATTARA.
Votre grande mobilisation, ainsi que la qualité de votre présence m'offrent l'agréable opportunité de vous saluer, avec chaleur et considération.
Je tiens tout d'abord à rendre un hommage particulier à Madame le Ministre de la Fonction Publique, pour son action dynamique et efficace à la tête de son Département.
Je voudrais également lui adresser, ainsi qu'à ses équipes et à tous les responsables des centrales et faîtières syndicales, mes plus vives félicitations et mes encouragements pour la bonne tenue de ces manifestations.
Mesdames et Messieurs,
Au moment où s'ouvre la deuxième édition des Journées de la Fonction Publique, qui se veut un moment de promotion de l'action publique en faveur du mieux-être des populations, je salue avec une grande satisfaction, la mobilisation des fonctionnaires et agents de l'Etat, unis dans un même élan pour manifester leur reconnaissance au Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, leur Chef, leur grand patron.
A travers ce geste mémorable, je note avec bonheur, que les fonctionnaires et agents de l'Etat entendent traduire concrètement leur gratitude à l'égard de toutes les mesures que le Président de la République n'a eu de cesse de prendre en leur faveur, depuis son accession à la magistrature suprême de notre pays.
Cette reconnaissance sera certainement appréciée à sa juste valeur par son illustre destinataire.

Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs,
Par cette manifestation empreinte d'émotion et de

fierté, les fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire affirment ainsi clairement leur engagement à consolider avec le Gouvernement la paix sociale, gage inéluctable du progrès collectif.

L'évènement qui nous réunit ce matin est inédit et exceptionnel. En effet, alors que, partout dans le monde, des manifestions sociales massives sont organisées contre l'inflation et la cherté de la vie, ayant rendu la vie des populations plus difficile, les fonctionnaires et agents de l'Etat ivoiriens saluent et magnifient les décisions du Chef de l'Etat et de son Gouvernement en faveur de l'amélioration de leurs conditions de vie.

En citoyens avertis et engagés au quotidien dans la mise en œuvre des programmes publics de développement, ils ont pris la pleine mesure de la volonté des pouvoirs publics, visant à faire toujours plus et mieux pour les populations.

Plus spécifiquement, dans le contexte actuel, ils ont pris conscience des efforts subséquents, accomplis par le Gouvernement, pour les préserver autant que possible de l'impact des chocs venus de l'extérieur.

Oui, cette magnifique disposition d'esprit, sage et citoyenne, est réconfortante et rassurante. Elle permet, aussi et surtout, de croire en des lendemains radieux pour notre pays.

Je voudrais vous rassurer que je transmettrai au Président de la République, avec la plus grande fidélité, le témoignage de votre fierté d'avoir pour Chef, un leader visionnaire et attaché au mieux-être de ses concitoyens.

Je lui traduirai aussi votre gratitude et votre engagement à faire mieux pour mériter ses efforts et sa confiance.

Le Président de la République vous fait confiance. Il reconnaît votre engagement à assurer un service public de qualité, ainsi que vos efforts pour rendre notre administration plus moderne et plus efficace.

Enfin, il apprécie et salue votre détermination continue à être ce fonctionnaire nouveau, qu'il appelle de tous ses vœux, pour construire une Côte d'Ivoire de tous les possibles, unie, solidaire, paisible et prospère.

Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire a fait d'énormes progrès pour la promotion du genre, en ouvrant grandement les portes de l'administration publique aux femmes, non seulement à la base mais aussi à des postes de responsabilité.

Les portes de la Fonction Publique s'ouvrent davantage à la jeunesse ivoirienne de toutes les couches sociales, et dans le respect de la règle de l'égalité d'accès aux emplois publics.

Le Vice-Président de la République saluant les responsables syndicaux signataires de la nouvelle trêve sociale.

Il convient aussi de relever que notre administration connaît aujourd'hui une série de changements qui visent à la redynamiser durablement.
On peut citer, notamment, la digitalisation des prestations, qui entraine de nouvelles relations avec les usagers.
Des innovations qui étaient nécessaires, surtout dans un contexte où les Ivoiriens attendent de la fonction publique qu'elle sache répondre plus efficacement à leurs attentes, à travers des prestations de qualité.
Ces exigences imposent à l'Etat de se consacrer à une politique ambitieuse de gestion de ressources humaines compétentes, modernes et hautement performantes.
A cet égard, il vous faut chaque jour mériter la confiance des populations et des autorités, pour relever, durablement, les défis du développement.
Individuellement et collectivement, il vous faut contribuer à réaliser, avec abnégation et fermeté, le rêve des populations de jouir d'une administration qui leur facilite la vie et porte l'espérance d'une société ivoirienne plus équitable, fraternelle et solidaire.
C'est à ce prix que la grande mobilisation de ce jour marquera positivement les esprits.
En avançant ensemble, dans une vision partagée, dans une communauté d'intérêts, et dans une parfaite solidarité, nous atteindrons, avec assurance, le progrès inclusif qui ne laisse personne de côté, ainsi que le mieux-être pour chacun et pour tous.

Monsieur le Premier Ministre,
Excellences, Mesdames et Messieurs,
Je vous renouvelle à toutes et à tous, mes félicitations et mes encouragements appuyés, afin que cette journée mémorable puisse semer les graines de lendemains prometteurs pour nos services publics, pour notre pays et pour sa population.
C'est sur cette note d'espoir que je déclare à présent ouverte la deuxième édition des Journées de la Fonction Publique à laquelle je souhaite plein succès.
Vive les Journées de la Fonction Publique ! Pour une Côte d'Ivoire Solidaire et prospère ! Je vous remercie.

La gratitude des fonctionnaires au Président de la République

Discours de Soro Mamadou,
SG de Humanisme, porte-parole des huit signataires

Excellence Monsieur Le Vice-Président,
Excellence Monsieur Le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
Honorables invités,
Camarades Fonctionnaires et Agents de l'État,
Mesdames et Messieurs,

La deuxième Édition des Journées de la Fonction Publique se tient dans un contexte d'allégresse, couronnement d'un dialogue social actif avec la signature, le 08 août 2022, du protocole d'accord portant trêve sociale dans le secteur public, le démarrage de la mise en place effective des comités de dialogue social sectoriel, l'amorce des discussions en vue d'un protocole d'accord également pour le secteur privé et l'annonce de la revalorisation du SMIG, à compter du 1er janvier 2023.

Excellence Monsieur Le Vice-président,

À maints égards, le Protocole d'accord portant trêve sociale de 2022 à 2027 dans le secteur public est l'expression même de la considération des pouvoirs publics à l'endroit des Fonctionnaires et Agents de l'État de Côte d'Ivoire.
Cet accord marque l'ambition, d'une part, de l'État de Côte d'Ivoire d'éprouver le dialogue social comme force motrice de la densification de la protection sociale des Fonctionnaires et Agents de l'État et, d'autre part, l'expression de la responsabilité partagée des deux parties, le Gouvernement et les Organisations Syndicales, de poursuivre cette nouvelle dynamique du dialogue social afin de permettre la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement (PS-Gouv) et l'amélioration des conditions de vie et de travail des Fonctionnaires et Agents de l'État.

Oui, le dialogue social que nous vivons engage chacun de nous à quatre postures fondamentales :
- Une posture de confiance mutuelle
- Une posture de respect mutuel
- Une posture de recherche du consensus gagnant-gagnant
- L'adhésion volontaire des différentes parties.

Le protocole d'accord portant trêve sociale 2022-2027 dans le secteur public, signé le 08 août 2022, entre l'État de Côte d'Ivoire et les Organisations Syndicales, Union Générale des Travailleurs de Côte d'Ivoire (UGTCI), la Confédération des Syndicats Libres DIGNITE (CISL-DIGNITE), la Fédération des Syndicats Autonomes de Côte d'Ivoire – Confédération Générale (FESACI-CG), l'Union Nationale des Travailleurs de Côte d'Ivoire (UNATRC!I), la Centrale Syndicale HUMANISME (HUMANISME), la Centrale Plateforme Nationale (PFN), l'Intersyndicale de Fonctionnaires de Côte d'Ivoire (IFCI) et la Coordination des Syndicats de la Fonction Publique (COSYFOP) est un très bon protocole, au regard :
- Du contexte apaisé qui a prévalu avant, pendant les discussions et qui prévaut après la signature de l'accord.
- Du niveau des acquis évalués à 1 135 milliards de francs CFA.
- De la densité de son contenu.
- De la prise du décret le 26 octobre 2022, instituant le dialogue social au niveau de tous les ministères.
- Et du choix irréversible du dialogue social comme la voie la plus indiquée pour régler les conflits professionnels.

Excellence Monsieur Le Vice-président,

Les Fonctionnaires et Agents de l'État de Côte d'Ivoire saisissent donc l'opportunité de cette deuxième Edition des Journées de la Fonction Publique pour vous exprimer leur reconnaissance au regard des résultats, fruits des échanges discrets

que vous avez eus avec Monsieur Le Premier ***Ministre, tout au long des négociations.***

Excellence Monsieur Le Vice-Président,

Vous voudriez bien traduire, à Son Excellence Monsieur Le Président de la République, Chef de l'Administration, notre infinie gratitude pour les décisions historiques qu'il a prises en vue de renforcer la résilience des Fonctionnaires et Agents de l'État, face à l'inflation généralisée qui n'épargne aucun pays.

Oui, Excellence, nous souhaitons que vous soyez notre porte-parole, auprès du Chef de l'État, pour lui dire, notamment que la date d'application des mesures financières est allée au-delà de nos espérances et que ces mesures sont effectivement appliquées, depuis la fin du mois d'août 2022.

Aussi, sur la base de l'éducation que nous avons reçue de Vous, Nos parents et, conformément à nos us et coutumes, autrement dit , à notre culture africaine, souhaiterions-nous, Excellence Monsieur Le Vice-président que vous intercédiez auprès de Son Excellence Monsieur Le Président de la République, en vue de nous obtenir une audience qui donnerait l'occasion aux Centrales Syndicales et Faîtières des Organisations Syndicales de lui dire, de vive voix, Merci et lui remettre un présent au nom des Fonctionnaires et Agents de l'État.

Excellence Monsieur le Vice-président,

Convaincus de la puissance de votre discrétion, nous sommes tout ouïe.

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Face aux efforts financiers déployés par État, il nous appartient, en tant qu'Organisations Syndicales de poursuivre notre engagement sur le chemin de la paix sociale, en éprouvant toujours le dialogue social pour :

- Garantir l'assiduité des Fonctionnaires et Agents de l'État au travail,
- Assurer le travail bien fait,
- Lutter contre la fraude sous toutes ses formes,
- Renforcer l'efficience de notre fonction publique.

Il s'agit aussi, pour nous, de veiller à l'amélioration dynamique des conditions de travail des Fonctionnaires et Agents de l'État, dans les différents services et dans les différentes localités où, ils ou elles devraient prendre plaisir à servir les usagers du service public.

Oui, il faut en finir avec les clichés qui font dire que « L'administration publique est un lieu où les gens qui arrivent en retard croisent dans l'escalier ceux qui partent en avance »

Pour épouser l'idée de Jean JAURES selon laquelle, « L'abondance est le fruit d'une bonne administration ».

Excellence Monsieur Le Vice-président,

A la fin de nos propos, permettez-nous de remercier vivement Son Excellence Monsieur Le Premier Ministre qui était vraiment attentif, à tout instant, sur le déroulement des discussions et qui n'a jamais hésité, personnellement, à venir illuminer les séances de son teint, mais aussi et surtout de ses sages conseils et orientations.

Excellence Monsieur Le Vice-président,

C'est aussi le lieu de rendre un vibrant hommage à Madame la Ministre de la Fonction Publique, Madame Anne OULOTO qui, à la tête du Ministère de la Fonction Publique, ne s'est jamais départie de son éternel sourire, chaque fois qu'une préoccupation lui a été posée, comme pour nous signifier que dans la recherche de l'impossible on trouve toujours le possible.

A cet hommage, nous voudrions associer Monsieur Le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale, Madame le Ministre de l'Éducation Nationale et l'ensemble des membres du Gouvernement qui ont participé aux discussions ayant abouti à la signature du 08 août 2022.

Engagés pour la paix sociale, nous le sommes et, partout, nous défendrons le Protocole d'Accord portant trêve sociale 2022-2027, dans le secteur public car, nous l'avons dit tantôt, il s'agit d'un très bon accord qui donne du tonus aux Fonctionnaires et Agents de l'État de Côte d'Ivoire.

Je vous remercie !

LES JFP2

Des activités pour valoriser le service public

Les festivités marquant la deuxième Édition des Journées de la Fonction Publique se sont poursuivies dans l'allégresse, avec une participation massive des fonctionnaires, par l'ouverture des stands sur le parking du Ministère de la Fonction Publique.
Ce sont environ une quarantaine d'exposants, représentant plusieurs structures publiques et privées qui ont répondu à l'appel des organisateurs. Ainsi, de l'ouverture à la fin des JFP, les visiteurs et autres usagers-clients de la Fonction Publique ont eu droit à ces journées d'informations publiques destinées à mieux faire connaître le service public et à des ateliers-cliniques, pour traiter sur place leurs préoccupations, les conseiller ou les orienter.

Des panels ont également marqué ces festivités. Véritables plateformes de réflexion, les panels ont permis d'enregistrer les contributions et autres réflexions des acteurs de la société civile, des syndicalistes, des journalistes, des partenaires et des spécialistes des questions administratives.
Ce sont au total quatre panels avec des thématiques qui portaient respectivement sur la «Gestion des crises sociales dans l'Administration Publique » ; «Regards croisés sur le concept du Fonctionnaire nouveau » ; «L'accord portant trêve sociale: enjeux et défis » et enfin sur les «Organisations syndicales du secteur public, acteurs de la transformation qualitative de l'Administration ».
Par des communications - contributions très enrichissantes, les panélistes ont réaffirmé la nécessité de parvenir à une transformation qualitative de l'Administration Publique ivoirienne qui constitue la locomotive du développement socio-économique de notre pays. Les panels ont été suivis par deux

Visite des stands

Cérémonie des Awards de la Fonction Publique

importantes activités du Ministère de la Fonction Publique. Il s'agit de l'installation du Conseil Consultatif de l'Observatoire du Service Public (OSEP) et de la remise des Référentiels des Emplois et des Compétences aux ministères de l'Economie et des Finances et du Budget et du Portefeuille de l'État. La première cérémonie a eu lieu à la Rotonde de la Cité Financière, en présence de Madame Carol-Flore SMERECZNIAK, représentante résidente du PNUD et de Anne Marie PAYNE du PRIME.

Cette cérémonie d'installation du Conseil Consultatif de l'OSEP a été marquée par la réception de 55 bornes tactiles offertes par le Programme Des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Ministère de la Fonction Publique. La Représentante Résidente du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) en Côte d'Ivoire, Carol-Flore SMERECZNIAK, a précisé que la remise de ces bornes tactiles s'inscrit dans la dynamique de la deuxième phase du Programme National d'Appui aux Réformes Institutionnelles et à la Modernisation de l'État (PRIME signé le 6 octobre 2022).

Le Ministre de la Fonction Publique, Anne Désirée OULOTO, a témoigné sa gratitude au système des Nations Unies qui accompagne la Côte d'Ivoire dans la modernisation de son Administration. Elle a également exprimé son désir de voir cet outil jouer un rôle important dans la construction d'une Administration de qualité, moderne et performante. «Je voudrais exhorter les membres de ce comité consultatif, en considération de la diversité de leurs compétences et de leur champ, à n'hésiter d'aucune façon, ni à lésiner sur les moyens mis à leur disposition pour renforcer leur efficacité. Je compte sur vous», a-t-elle déclaré.

Après l'OSEP, Madame le Ministre a procédé à la remise des Référentiels des Emplois et des Compétences au Ministère de l'Économie et des Finances ainsi qu'à celui du Budget et du Portefeuille de l'État. En présence du Ministre de la Promotion de la Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption, Epiphane Zoro Bi Ballo, ces deux ministères ont reçu, chacun, son REC en vue d'imprimer une dynamique nouvelle dans la gestion prévisionnelle de leurs effectifs, d'assurer une meilleure performance des Fonctionnaires et Agents de l'État et de promouvoir des ressources humaines de qualité. Madame le Ministre de la Fonction Publique a relevé que cet outil stratégique d'aide à la décision contribuera, à terme, à une gestion transparente et optimale des ressources humaines civiles de l'État et favorisera une maîtrise plus efficace des finances publiques. Le Référentiel des Emplois et des Compétences a été déployé dans plusieurs ministères dont ceux en charge de la Fonction Publique, de l'Éducation nationale, du Commerce, du Plan et du Développement.

Cette dernière activité qui mettait fin aux activités institutionnelles des JFP a été suivie de la rencontre du Premier Ministre avec les Fonctionnaires et de l'organisation de la première Édition des Awards de la Fonction Publique qui visent à promouvoir et valoriser les DRH des Ministères et les Directeurs Régionaux de la Fonction Publique.

JULIEN BOLATI

Les décorations dans l'Ordres du Mérite de la Fonction Publique

Un ancrage de valorisation et de reconnaissance du mérite des fonctionnaires

Décoration des membres du Gouvernement

Les différentes activités meublant les JFP ont été ponctuées par des cérémonies de décoration des Fonctionnaires et Agents de l'État, en reconnaissance de leur mérite et de leur contribution à la valorisation du service public. La deuxième Édition des JFP n'a pas dérogé à cette volonté du Ministre de la Fonction Publique de faire de ces journées la tribune par excellence de la reconnaissance du mérite et de l'engagement des Fonctionnaires et Agents de l'État dans la mise en oeuvre des politiques publiques de développement de notre pays.

Ce sont ainsi plus de 200 fonctionnaires qui ont été élevés dans les différents grades de l'Ordre du Mérite de la Fonction Publique. C'est d'abord Monsieur le Ministre Souleymane DIARRASSOUBA, Ministre du Commerce, de l'Industrie et des PME et plus de 125 fonctionnaires qui se sont vu décerner les médailles de Commandeur, d'Officier et de Chevalier dans la salle de la Rotonde de la Cité Financière au Plateau. Autre lieu, autre décor mais toujours avec des décorations. L'École Nationale d'Administration qui a abrité la rencontre entre le Premier Ministre et les Fonctionnaires et Agents de l'État a servi de cadre à la cérémonie de décoration de plusieurs membres du Gouvernement, des Syndicalistes signataires de la trêve sociale, et de 80 agents du Ministère de la Fonction Publique.

JULIEN BOLATI

Le Premier Ministre décoré dans l'ordre du Mérite de la Fonction Publique

Le Premier Ministre Patrick ACHI a été fait Commandeur dans l'Ordre du Mérite de la Fonction Publique à la faveur de la dernière activité de la deuxième Édition des Journées de la Fonction Publique avant cette décoration, le Chef du Gouvernement a échangé avec les Fonctionnaires de Côte d'Ivoire et leurs différents leaders syndicaux, le jeudi 1er décembre 2022, à l'École Nationale d'Administration (ENA). C'etait en présence des Ministres de l'Éducation Nationale et de L'Alphabétisation, de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle et de plusieurs autres personnalités.

Ce sont des fonctionnaires heureux des mesures prises par le Gouvernement et conscients des attentes des populations qui ont effectué massivement le déplacement en vue de rassurer par leurs actions et leurs attitudes responsables Monsieur le Premier Ministre.

Le Ministre Anne Désirée OULOTO a exprimé sa satisfaction et sa fierté à l'endroit du Chef du Gouvernement pour l'attention particulière qu'il accorde à l'Administration Publique, puis a salué la mobilisation des fonctionnaires et leur attitude républicaine.

Le Premier Ministre a remercié les sacrifices consentis par le Chef de l'État Son Excellence Alassane OUATTARA pour l'amélioration des conditions de vie des Fonctionnaires et Agents de l'État. Il a rappelé toutes les actions menées en leur faveur avant de signifier les attentes et les défis de l'État. Pour ces défis, « Il faut une Administration disciplinée par le respect des règles de fonctionnement, une Administration vertueuse par le respect de l'Ethique et des valeurs morales. Nous avons confiance en vous, le Président et la population comptent sur vous », a-t-il déclaré.

Selon lui, la formation demeure un pan très important pour la transformation qualitative de l'Administration Publique.

Mieux les générations futures seront bien préparées, mieux elles affronteront les défis.

Il a terminé sa communication en exhortant chacun à respecter sa part d'engagement pour l'intérêt national et une paix durable.

Cette cérémonie a été l'occasion pour les fonctionnaires de magnifier le Premier Ministre en le distinguant Commandeur dans l'Ordre du Mérite de la Fonction Publique.

DIOMANDÉ HABIBATA
AKA ODJÉ EDWIGE
KOUAKOU NATACHA

Les Awards de la Fonction Publique

Les meilleurs Directeurs des Ressources Humaines (DRH) des Ministères et les Directeurs Régionaux (DR) du Ministère de la Fonction Publique sont désormais connus. Ils ont été célébrés lors d'un somptueux dîner gala qui a été organisé le 1er décembre 2022 à l'Hôtel du Golf.

Mme Douyou née Bobo Larissa, Award d'Or des DRH

M. Tuo Gninlara, Award d'Argent des DRH

M. Tio Louis Serges, Award de Bronze des DRH

Cette cérémonie, la première du genre, a été présidée par Anne Désirée OULOTO, Ministre de la Fonction Publique, initiatrice de l'évènement et co-présidée par les Ministres des Sports et du Développement de l'Economie sportive, DANHO Paulin et du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa SANOGO.

L'objectif de ce prestigieux évènement est de créer une saine émulation entre les animateurs de l'appareil administratif ivoirien pour l'avènement d'un service public de qualité à offrir aux citoyens. Dénommée les Awards de la Fonction Publique, cette activité de valorisation du service public était destinée aux Directeurs des Ressources Humaines des Ministères et aux Directeurs Régionaux du Ministère de la Fonction publique. Trois prix ont ainsi été décernés pour chaque catégorie.

Dans la catégorie des Directeurs Régionaux, l'Award d'Or est revenu au Directeur Régional du Gontougo, Monsieur DJE Bi Mointi

M. Djè Bi Monti Bernard, Award d'Or des DR du MFP

M. Kouassi Kouadio Ignace, Award d'Argent des DR du MFP

Mme Kouman Affoua Blandine, Award Bronze des DR du MFP

Bernard, qui a reçu un chèque de deux millions (2.000.000 FCFA). L'Awards d'Argent est revenu au Directeur Régional du Bélier, Monsieur KOUASSI Kouadio Ignace qui a reçu un chèque d'un million (1.000.000 FCFA) et l'Award de bronze au Directeur Régional de l'Indenié-djuablin, Madame KOUMAN Affoua Blandine qui a reçu un chèque de cinq cent mille (500.000 FCFA). Dans la catégorie des Directeurs des Ressources Humaines, cette édition 2022 a donné les résultats suivants : l'Award d'Or est revenu à Madame DOUYOU née Bobo Larissa du Ministère de la Construction et de l'Urbanisme, l'Award d'Argent à Monsieur TUO Gninlara, DRH du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale et l'Award de bronze qui a été décerné à Monsieur TIO louis Serge, DRH du Ministère de la Fonction Publique. Ils ont respectivement reçu des chèques de trois millions (3.000.000 FCFA) pour la première, un million cinq cent mille francs (1.500.000 FCA) pour le deuxième et un million de francs (1.000.000 FCFA) pour le troisième. En plus de ces chèques, tous les lauréats sont repartis avec un trophée et un certificat.

Pour le Ministre de la Fonction Publique, les gestionnaires des Ressources Humaines et les Directeurs Régionaux de la Fonction Publique qui sont portés au pinacle ce jour pour être distingués constituent « les bras avancés » de son département ministériel dans les Ministères Techniques et en Région : « ils portent la charge de nos missions, les déclinent dans la proximité avec les usagers et les populations sur l'ensemble du territoire ». Selon elle, cette reconnaissance du mérite devrait permettre à tous de porter le flambeau de la performance, de l'excellence, et surtout de contribuer au bonheur des générations futures: « Que Les Awards puissent renforcer notre capacité à relever le défi permanent d'une Fonction Publique plus ouverte, moderne, efficace et plus rayonnante au service du développement. »
Puis, elle s'est adressée aux agents de son département : « Chers collaborateurs, je suis fière de vous et contente d'être entourée d'une équipe compétente, loyale et efficace. Soyez fiers de vous. »

Madame KABA Nasséré, Directeur de Cabinet du Ministère de la Fonction Publique et Présidente du jury de ces Awards, a rappelé le contexte de cette cérémonie qui s'inscrit dans la politique de la culture de l'excellence prônée par Madame Anne Désirée OULOTO. À l'issue de cette rencontre, le prix spécial 2022 du meilleur leadership transformationnel a été décerné au Ministre Anne Désirée OULOTO pour son leadership affirmé et son management éclairé, orienté vers l'usager -client, au service du développement économique et social de la Côte d'Ivoire.

C'est ce leadership et cette vision anticipatrice qui permettent à Mme le Ministre de prendre des décisions importantes comme celle annoncée à cette soirée pour les concours administratifs 2023 : « Désormais, les candidats malheureux n'auront plus à constituer de dossiers pour présenter à nouveau les concours de la Fonction Publique. »
Cette cérémonie a marqué la fin des Journées de la Fonction Publique Édition 2022 dont le thème est : « Fonctionnaires et Agents de l'État engagés pour une transformation qualitative de l'Administration. »

DIOMANDÉ HABIBATA
AKA ODJÉ EDWIGE

Nouvelle trêve sociale

La prime « ADO » payée

Le Gouvernement a ordonné, le mardi 3 janvier 2023, à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), le paiement sans ordonnancement préalable des salaires des Fonctionnaires et Agents de l'État, ainsi que bien d'autres structures bénéficiant de la prime exceptionnelle. Les paiements ont effectivement été faits pour chaque fonctionnaire.

Comme annoncé par le Chef de l'État Alassane Ouattara, les fonctionnaires ont perçu leur prime exceptionnelle de fin d'année.

Comme annoncé par le Chef de l'État Alassane Ouattara, le 6 août 2022 et confirmé le 31 décembre 2022 dans son message à la nation, le paiement de la prime exceptionnelle de fin d'année en faveur des Fonctionnaires et Agents de l'État, dite prime ADO, est une réalité depuis le 03 janvier 2023.

Cette prime exceptionnelle de fin d'année, représentant un tiers (1/3) du salaire mensuel indiciaire de base du mois de décembre, a été payée effectivement aux bénéficiaires. C'est donc très heureux que les Fonctionnaires et Agents de l'État ont fait le constat du paiement de cette prime à la date indiquée par le Gouvernement.

Cette prime exceptionnelle, dite prime ADO, fait partie d'un ensemble de mesures prises par le Chef de l'État en faveur des Fonctionnaires et Agents de l'État à l'occasion de la deuxième trêve sociale 2022-2027, signée le 08 août 2022 entre le Gouvernement et les Organisations Syndicales.

Ce sont entre autres :

• L'extension du bénéfice de l'indemnité contributive au logement à l'ensemble des Fonctionnaires et Agents de l'État dont environ 1/3 des agents n'en bénéficiaient pas auparavant

• La revalorisation de 20 000 F CFA par mois de l'indemnité contributive au logement pour l'ensemble des Fonctionnaires et Agents de l'État, y compris les Forces de Défense et de Sécurité.
Cette indemnité était restée inchangée depuis 1993 pour les fonctionnaires civils ;

• La revalorisation de la prime mensuelle de transport restée inchangée depuis 2008 ;

• La revalorisation, pour la première fois depuis 1960, de l'allocation familiale qui passe de 2 500 F CFA à 7 500 F CFA par mois et par enfant, selon les modalités d'application habituelle, pour tous les Fonctionnaires et Agents de l'État, y compris les Forces de Défense et de Sécurité ;

• L'instauration d'une prime exceptionnelle de fin d'année, représentant un tiers (1/3) du salaire mensuel indiciaire de base du mois de décembre, soit 33,33% du salaire de base qui sera payé dans le mois de janvier, pour tous les Fonctionnaires et Agents de l'État, y compris les Forces de Défense et de Sécurité ;

• Les retraités du secteur public bénéficieront de la hausse de l'allocation familiale de 5000 F CFA par mois et par enfant. En ce qui concerne les retraités du secteur privé, les pensions de retraite augmenteront de 5%.
Pour ce premier payement de la prime Ado, c'est au total un montant estimé à plus de 25 milliards de francs CFA qui a été décaissés en faveur des fonctionnaires et agents de l'État ainsi qu'aux forces de défense et de sécurité.

DIOMANDÉ HABIBATA
KOUAKOU NATACHA

PROPOS DES BENEFICIAIRES

Le paiement effectif de la prime spéciale dite prime ADO a été accueilli avec beaucoup de joie par les dirigeants des centrales syndicales.

SORO MAMADOU : Secrétaire Général de la Centrale Syndicale Humanisme

« Nous bénissons le Président de la République Alassane Ouattara. Nous manifestons une grande joie pour tous les fonctionnaires ivoiriens qui voient leurs conditions de vie s'améliorer. Nous devons également faire en sorte que la Fonction publique s'éloigne de la corruption afin d'avoir un service public de qualité ».

ZADI GNAGNA THEODORE : Président de la Plateforme Nationale des Organisations Professionnelles du Secteur Public

«Je voudrais rendre hommage au Chef de l'Etat pour cet acte.
Depuis 2014, il n'a cessé d'améliorer les conditions de vie des citoyens ivoiriens. Cela montre que c'est un homme solidaire. »

Renforcement de capacités

Les auditeurs du CAMPC reçoivent leurs diplômes

Le Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres (CAMPC) a organisé, le jeudi 15 décembre 2022, à son siège sis à Abidjan-Plateau, une cérémonie de remise de diplômes aux auditeurs en fin de formation. Cette cérémonie s'est tenue en marge du 37e Conseil Ordinaire de l'Institution, le mercredi 14 décembre 2022.

Ce sont au total 53 auditeurs des promotions 2020- 2021 et 2021-2022 qui, après dix mois de formation théorique et pratique et six mois de recherches sur le terrain sanctionnées par la soutenance des mémoires de fin de formation du deuxième cycle, ont été déclarés admis au Master 2 professionnel.

La Présidente du Conseil d'Administration du CAMPC, Mme Hadizatou Kafougou, Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative du Niger, a remercié le Directeur Général et ses collaborateurs pour le dynamisme nouveau imprimé depuis 2018 à cette Institution :

« Chers diplômés, le CAMPC demeure et demeurera un label et une marque déposée qui sera gravée à jamais dans votre carrière et orientation professionnelles. En choisissant le CAMPC pour le renforcement de vos capacités, vous avez fait le bon choix. Car c'est au CAMPC et nulle part ailleurs que se joue le destin de nos Etats en matière de formation », a-t-elle indiqué. C'est pourquoi, elle les engage à être des ambassadeurs de cette institution en se distinguant quotidiennement par leur savoir, leur savoir-faire et leur savoir-être : «Je reste convaincue que votre passage au CAMPC vous ouvrira de belles perspectives en matière de promotion et d'orientation professionnelles », a-t-elle souhaité. Le Directeur Général du CAMPC, le Pr Joseph Assi-Kaudjhis a, pour sa part, souligné que son institution renaît et que cette renaissance est pour une longue durée. « Avec l'appui du conseil d'administration, nous sommes convaincus que nous allons réussir tous les challenges qui ont été inscrits, et faire de notre institution commune la référence en Afrique et dans le monde en matière de renforcement de capacités », a promis le Pr Kaudjhis.

Avant de remercier les consultants formateurs sans lesquels les diplômés ne seraient pas réunis ce jour. Il a invité les auditeurs à être des modèles, les meilleurs dans leurs administrations respectives.

La porte-parole des récipiendaires, Mme Martine Koukpara Coulibaly, Directrice du Centre Céramique de Katiola, a exprimé sa gratitude au Directeur Général du CAMPC pour le travail impressionnant fourni. Selon elle, cette formation leur permettra de contribuer efficacement au développement des différents pays. « Nous prenons ensemble le pari de l'excellence sur l'avenir », a-t-elle déclaré.

Au cours de cette cérémonie, plusieurs institutions et entreprises partenaires du CAMPC dont le Ministère de la Fonction Publique ont été primées.

Rappelons que le conseil d'Administration a renouvelé sa confiance au Directeur Général du CAMPC pour une période de quatre ans et désigné Sarima Issouf, Ministre burkinabè de la Jeunesse, des Sports et de l'Emploi, en qualité de nouveau PCA du CAMPC. Il succède ainsi à Hadizatou Kafougou, Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative du Niger.

DIOMANDÉ HABIBATA
AKA ODJÉ EDWIGE
YATASSAYE AÏSSATA

L'UGTCI renouvelle ses instances

Le Secrétaire Général sortant de l'Ugtci Joseph-Léon Ebagnerin, plébiscité

L'Union Générale des Travailleurs de Côte d'Ivoire (UGTCI) a tenu le mercredi 14 au samedi 17 décembre 2022, les travaux de son 9ème congrès qui ont été marqués par la reconduction de son bureau, dirigé par le Secrétaire Général sortant Joseph-Léon EBAGNERIN pour un mandat de cinq ans, en présence de Madame le Ministre de la Fonction Publique Anne Désirée OULOTO.

Seuls les grands électeurs ont pris part aux assisses de trois jours qui avaient pour thème : « Syndicalisme de participation responsable : réalités et perspectives ».
Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Général sortant Joseph-Léon Ebagnérin a indiqué ses attentes aux congressistes. Il a dit compter sur la participation effective de chacun à tous les travaux dans une atmosphère de compréhension mutuelle et de démocratie, conformément au règlement du Congrès adopté par le Conseil Général Syndical souverain.

Au nom du Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale, l'administrateur du Travail, Agoh Aké Ebenezer a invité les participants à faire prévaloir l'esprit de consensus durant leurs travaux afin que leurs échanges soient fructueux : « Bon nombre de travailleurs s'attendent à l'issue de ces trois jours de travaux à des résolutions fortes qui viseront à rendre robuste votre organisation et plus dynamique le monde du travail. L'Etat de Côte d'Ivoire attend également beaucoup de vos assises. Vous devez demeurer une centrale syndicale solide mais surtout responsable », a-t-il préconisé.
Aussi a-t-il engagé les participants à demeurer des partenaires de l'Etat vu l'ampleur des défis communs à relever et les enjeux du Dialogue social.
Et c'est à juste titre qu'au terme des travaux, le Secrétaire Général sortant, Joseph-Léon Ebagnérin, a été reconduit à son poste par tous les délégués présents.
Ce congrès a été l'occasion pour les délégués de marquer un arrêt, après plusieurs années d'existence de la lutte syndicale et de dialogue social, afin de dresser un bilan des acquis, ressortir les difficultés qui ont pu jalonner le parcours de l'UGTCI et surtout entrevoir les défis du moment.
Le Congrès a surtout rendu un hommage au Président de la République et au Gouvernement pour les fruits du dialogue social dans le secteur public.
Les autres faîtières ont apporté leur soutien à l'UGTCI dans son combat pour le bien-être des travailleurs.

DIOMANDÉ HABIBATA
KOUAKOU NATACHA

Civisme

Anne Ouloto sensibilise les élèves au changement de comportement

Madame Anne Désirée OULOTO, Ministre de la Fonction Publique a pris part, le lundi 19 décembre 2022, à l'instar d'autres membres du Gouvernement, à la cérémonie éclatée de salut aux couleurs initiée par le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique.

Pour l'accomplissement de cet acte de civisme, ce sont les lycées Modernes Nangui Abrogoua 1 et 2 d'Adjamé qui ont accueilli Madame le Ministre.

Dans son message au pied du drapeau, elle a exprimé sa fierté de prendre part à cette activité citoyenne. Elle a indiqué que le Gouvernement travaille à améliorer les conditions de vie des citoyens, mais surtout à faire de la jeunesse sa priorité. Pour elle cette initiative repose sur l'amour de la patrie et l'engagement responsable de tous à oeuvrer chaque jour pour l'essor de notre Nation, volonté chère à Monsieur le Président de la République Son Excellence Alassane Ouattara.

« Nous devons être une Nation qui porte des valeurs et ces valeurs nous sont rappelées par notre devise : Union -Discipline- Travail », a- t-elle déclaré.

Face aux fléaux qui minent le système éducatif à savoir la drogue, les grossesses en milieu scolaire et aux velléités de départ en congés anticipés, Anne Désirée OULOTO s'est adressée aux élèves en les sensibilisant à se détourner de ces mauvaises pratiques qui nuisent à l'école ivoirienne. Aussi, elle les a exhortés à être des élèves modèles en adoptant des comportements responsables, seule voie pour leur réussite. « Chaque fois que vous avez l'opportunité de venir à l'école, la seule chose que le Gouvernement attend de vous, que vos parents attendent de vous, c'est d'être disciplinés, travailleurs, consciencieux, pour rendre à la nation ce qu'elle vous donne et qui n'a pas de prix : l'Education ».

Anne Desirée Ouloto : « soyez des enfants disciplinés, travailleurs et consciencieux pour rendre à la nation ce qu'elle vous donne et qui n'a pas de prix : l'Éducation

Pour Madame MASSAYOUGOU Marie Chantale,

Proviseur du Lycée Moderne Nangui Abrogoua 2, c'est un évènement qui revêt un caractère spécial par la présence de Madame le Ministre à leurs côtés. Pour elle, la présence de leur hôte est la preuve de son attachement à l'éducation de la jeunesse, cette action civique contribuera à faire en sorte que nous portions ensemble la vision d'une Côte d'Ivoire solidaire prônée par le Chef de l'Etat. « Votre message ainsi que votre appui constant à renforcer la dynamique éducative seront pour nous un leitmotiv et une opportunité pour relayer activement les consignes de l'Etat en matière de civisme. »

Au terme de cette rencontre, les élèves se sont engagés à respecter les dates de départ en congé fixées et à sensibiliser leurs camarades à suivre leur exemple.

DIOMANDÉ HABIBATA
AKA ODJÉ EDWIGE

Le projet e-démarches en promotion dans les ministères

Les 28 décembre 2022 et 11 janvier 2023, la Direction Générale de la Transformation du Service Public a effectué des missions de promotion du projet e-démarches administratives au Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme et à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES). Objectif, présenter les activités de cet important projet de modernisation de l'Administration à ces structures administratives.

Au Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, la réunion s'est tenue au 17e étage de la Tour B de la Cité Administrative à Abidjan-Plateau. Les échanges entre la délégation de la Direction
Générale de la Transformation du Service Public et certains partenaires techniques ont porté sur la relance des activités du projet e-Démarches administratives dans ce Ministère. Situant le contexte de la rencontre, le Directeur Général de la Transformation du Service Public, monsieur YEBOUE Auguste, a indiqué que ce projet a pour objet d'oeuvrer à la satisfaction de l'usager-client. Quant à Monsieur A. Monsoh, Chef de projet à la SNDI, il a présenté dans son exposé la liste des quinze (15) procédures dématérialisées, la démarche de réalisation ainsi que les activités réalisées. Ainsi, l'on retiendra que sur ces quinze procédures, deux (02), à savoir le certificat de nationalité et le casier judiciaire sont à l'étape de tests et de validation en attendant l'implémentation des treize (13) autres.

Après la présentation du projet, madame le chef de Cabinet du Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme a fait cas de son inquiétude face à la multiplicité de projets initiés par plusieurs Institutions publiques, initiatives s'inscrivant dans le même registre de modernisation de leurs services. Pour elle, les actes délivrés par la justice sont

d'une telle importance que leur sécurisation doit être une priorité. Plus globalement, le chef de Cabinet du Ministre de la Justice a mis au centre des préoccupations, de ce projet, la sécurisation des actes, l'habilitation et les réformes structurelles au niveau interne qui sont autant de questions qui méritent réflexion.

Sur ces préoccupations exprimées, le Directeur Général de la Transformation du Service Public s'est voulu très rassurant en indiquant que la mise en oeuvre du projet e-Démarches administratives ne saurait entraver le développement d'initiatives internes visant à moderniser les métiers propres au Ministère.

L'idée du projet est de mettre à la disposition de l'usager une plateforme pour les demandes d'actes en ligne sans pour autant perturber les dispositifs de fonctionnement interne aux administrations.

Aussi a- t-il suggéré qu'il soit défini, pour plus d'efficacité, un cadre de gouvernance avec la mise en place d'un comité de pilotage sectoriel et un calendrier de travail qui permettront d'exécuter au mieux le projet.

"L'idée du projet est de mettre à la disposition de l'usager une plateforme pour les demandes d'actes en ligne sans pour autant perturber les dispositifs de fonctionnement interne aux administrations.

Enfin, ce même projet a étè présenté dans les locaux de la Direction des Examens et Concours de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur. Le Directeur Général de la Transformation du Service Public, YEBOUE Auguste, s'est entretenu, le mercredi 11 janvier 2023, avec son collègue de l'Enseignement Supérieur, M. Vafi Doumbia.

Dans son exposé liminaire, Monsieur YEBOUE Auguste a insisté sur les facteurs de succès avant de faire un plaidoyer pour la mise en place des organes du projet qui devrait fonctionner sur une période de trois mois.

Le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur s'est dit satisfait de cette présentation. Il a souhaité que ce programme s'étende au-delà de la DEXCO, au regard du besoin urgent exprimé par d'autres structures plus complexes. Se réjouissant du choix de la DEXCO, M. Vafi Doumbia a marqué son entière adhésion à cette phase pilote de mise en oeuvre du projet au sein de sa structure. Car, a-t-il relevé, ce projet est en phase avec la politique générale du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

BOLATI JULIEN

Journée internationale de la lutte contre la corruption

Le Ministre de la Fonction Publique totalement engagé

Madame le Ministre Anne Désirée OULOTO a prononcé une communication sur le thème « Modernisation de l'Administration : facteur de réduction de la corruption», le vendredi 09 décembre 2022 au SOFITEL hôtel Ivoire d'Abidjan, à la cérémonie d'ouverture de la Journée Internationale de Lutte contre la Corruption (JILC) édition 2022.

Cette cérémonie initiée par le Ministre de la Promotion de la Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption, Epiphane ZORO BI Ballo, a été présidée par le Président du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel, Monsieur Eugène AKA Aouélé, représentant, pour l'occasion, le Vice-Président de la République, Tiémoko Meyliet KONE.

« Lutte contre la Corruption : nécessité d'une réponse globale pour une Côte d'Ivoire plus compétitive » tel est le thème national de cette édition qui a enregistré la présence de plusieurs personnalités politiques, coutumières, religieuses, de représentants d'institutions internationales et nationales et de représentants de la société civile.

La célébration de cette journée vise à sensibiliser les institutions, les secteurs publics et privés, les organisations de la société civile ainsi que l'ensemble des populations, d'une part, aux effets négatifs de la corruption en rapport avec l'efficacité de l'Etat, les investissements et la redistribution de la richesse et, d'autre part, aux résultats probants, aux leçons apprises et aux mesures de correction.

La volonté du Président de la République Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA est d'atteindre la tolérance zéro en matière de corruption.

C'est pourquoi depuis son accession à la magistrature suprême, il est mis en place un cadre institutionnel et juridique pour cette lutte.

C'est dans le cadre de la recherche de solutions à ce fléau que la modernisation de l'Administration se pose comme moyen de réduction de la corruption. D'où l'intervention de Madame le Ministre dont le département a en charge l'Administration Publique. Dans son discours, Madame le Ministre Anne Désirée OULOTO a montré l'impact de la modernisation sur la lutte contre la corruption.

Pour elle, « un environnement économique digitalisé contribuera assurément au recul de la corruption, car, il permettra de réduire le contact physique, l'impersonnalisation des prestations, l'équité dans le traitement des requêtes et réduira de façon significative les opportunités de corruption. »

Aussi, cela ne peut être possible que par l'engagement fort des décideurs, leur leadership et leur exemplarité qui feront d'eux des références capables d'impacter positivement leurs équipes et de susciter leur mobilisation active pour le succès de cette lutte.

Ces journées sont l'occasion d'évaluer notre dispositif de lutte.

La bonne gouvernance doit être la locomotive pour nous entrainer vers une croissance et un développement durable.

Tous ces cadres de réflexions visent à rassurer les populations qui attendent des résultats concrets. La Côte d'Ivoire, notre pays, se doit de gagner le combat contre la corruption. Avec un score de 36/100 en 2021 pour l'indice de perception de la corruption, il est parmi les pays qui se sont améliorés avec un gain de sept (7) points depuis 2012.

DIOMANDÉ HABIBATA
TRAORÉ MAMADOU

Nasséré Kaba

ÊTRE DIRECTEUR DE CABINET DU MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, C'EST UN GRAND CHALLENGE

Madame le Directeur de Cabinet, pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Bonjour à toute l'équipe de rédaction du magazine « le Fonctionnaire » ! Je vous remercie de l'opportunité que vous offrez aux cadres du ministère de mieux se faire connaître des lecteurs et des usagers de la Fonction publique. Je me nomme KABA Nasséré et je suis chimiste et environnementaliste de formation. Je suis titulaire d'une Licence et d'une Maitrise en Chimie que j'ai obtenues à l'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody. Après ces deux diplômes, je me suis envolée pour les États-Unis où j'ai décroché un Master en Sciences de l'Environnement. J'ai intégré la Fonction Publique ivoirienne en tant que Chercheur au Centre de Recherches Océanologiques où j'ai travaillé jusqu'en 1994. J'ai rejoint ensuite le Ministère de l'Environnement qui était rattaché, à l'époque, au Ministère des Eaux et Forêts.

J'y ai travaillé sur une convention dénommée la Convention

d'Abidjan qui avait en charge la Protection et la mise en valeur du milieu marin et côtier de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Sud. J'ai assuré l'intérim de ces programmes en tant que Coordonnateur auprès du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). En plus de ce travail, j'ai occupé un poste de sous-directeur Chargé des milieux aquatiques et Côtiers. Toujours dans le même ministère, j'ai été Chef de service - Responsable des Projets, des Affaires Juridiques et de la Coopération. Ces différentes responsabilités m'ont permis de gravir les échelons en occupant le poste de Directrice chargée de toutes les Conventions ratifiées par la Côte d'Ivoire et de tous les projets environnementaux. Concomitamment, j'ai continué à travailler avec les Nations Unies dans le domaine de l'Environnement au niveau de la Côte d'Ivoire. Durant cette période, j'étais à cheval entre mon pays, la Côte d'Ivoire et l'étranger. Cela m'a permis d'acquérir beaucoup d'expériences sur le plan international. Voici, en résumé, ce que je peux dire sur mon parcours!

Hier, Directeur de Cabinet du ministre de l'Environnement, puis celui de la Salubrité et aujourd'hui du Ministre de la Fonction publique ! Cela fait un sacré parcours. C'est un grand Challenge !

Oui c'est un grand challenge. En effet, depuis l'arrivée du Président Alassane OUATTARA aux affaires en 2011, j'ai été nommée Directeur de Cabinet Adjoint et je suis passée successivement Directeur de Cabinet au Ministère de l'Environnement , au Ministère de la salubrité et de l'assainissement et, aujourd'hui, à la Fonction Publique. C'est vrai, je viens à la Fonction Publique avec une expertise, une technicité mais je continue toujours d'apprendre dans l'administration, surtout en matière de gestion des affaires publiques. Mon expérience acquise sur le plan international est un énorme atout qui me permet d'accompagner et d'assister notre Ministre dans la conduite des affaires du ministère. J'ai effectué de nombreux voyages d'études et de travail dans plusieurs pays et j'ai eu la chance de faire la rencontre de plusieurs personnalités et non des moindres.

> **Notre expérience acquise sur le plan international est un énorme atout qui nous permet d'accompagner et d'assister notre Ministre dans la conduite des affaires du ministère.**

Et justement, les observateurs du milieu administratif en Côte d'Ivoire sont unanimes à reconnaître votre sens très élevé du travail. Est-ce une qualité qu'il faut avoir pour prétendre travailler si longtemps aux côtés de votre patronne, Madame le Ministre Anne Désirée OULOTO?

Effectivement, comme tous les Ivoiriens le savent, Anne Désirée OULOTO est une femme battante, travailleuse.

Dans tous les ministères où elle est passée, elle travaille avec acharnement. Pour faire du chemin avec elle, il faut aussi aimer le travail bien fait et être à la tâche. Il faut savoir également où on va et évidemment apporter parfois des innovations pour résoudre les problèmes de nos populations.

Je pense que pour pouvoir travailler avec Madame Anne Désirée OULOTO, il faut aimer le travail tout simplement.

Vous formez avec Madame le Ministre un tandem qui fait booster toutes les administrations qui vous ont accueillies. Quel est le secret de cette grande complicité ?

Madame Anne Désirée OULOTO fait confiance aux femmes et elle le dit souvent. Ce n'est pas qu'elle ne fait pas confiance aux hommes, mais elle nous dit souvent qu'une femme qui est acquise à la cause de ce qu'elle fait donnera le meilleur d'elle -même. Quand on travaille auprès de Madame Anne Désirée OULOTO, il faut être très alerte, travailler au-delà des heures de travail normales, être imaginative, être vraiment auprès des populations, des usagers parce que ce sont eux qui jugent le travail qui est fait. Ce que nous faisons, ce n'est pas pour nous-mêmes mais pour l'État ; qui dit l'État dit les populations. Je pense que c'est ce qui nous anime. En tant que femmes, nous sommes soucieuses du devenir de nos familles. Cela nous amène à être soucieuses de l'accomplissement des missions qu'on nous confie. Je crois que la touche féminine joue un grand rôle.

Justement, parlez-nous un peu de votre première rencontre avec Madame Anne Désirée OULOTO.

Ma première rencontre avec Madame Anne Désirée OULOTO remonte à la période où j'étais Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement, le Docteur ALLA Kouadio Rémy. Après le remaniement, quand Madame Anne Désirée OULOTO a hérité de ce Département, je me suis tout de suite mise à son service. C'était un ministère nouveau pour elle et son équipe.
Elle était prête à relever les défis au niveau de l'Environnement. Je n'ai donc pas tergiversé en cherchant à savoir si je devais travailler ou pas avec elle. J'ai accepté de me mettre à son service avec dévouement et sans hésitation, surtout qu'elle était venue avec son Directeur de Cabinet qui travaillait avec elle dans les différents ministères où elle a exercé. Moi, en tant que Directeur de Cabinet, j'ai accepté d'être le Directeur de Cabinet Adjoint de Madame Anne Désirée OULOTO, pour lui apporter ma modeste contribution à la conduite de sa mission. Elle m'a dit : « j'ai déjà mon Directeur de Cabinet, mais je veux bien travailler avec vous ». La seule possibilité qui se présentait était de faire de moi son Directeur de Cabinet Adjoint et j'ai accepté l'offre. J'ai ainsi été confirmée au poste de Directeur de cabinet Adjoint et nous avons travaillé, en très grande complicité avec son Directeur de Cabinet. Ils avaient déjà travaillé ensemble à la Salubrité et l'Environnement était un nouveau challenge pour eux. J'ai donc piloté ce volet en tant que Directrice de Cabinet adjointe.

Je profite de l'occasion pour saluer le Directeur de Cabinet de l'époque, Monsieur FOFANA Brahima qui m'a vraiment facilité la tâche.

> **Ma première rencontre avec Madame Anne Désirée OULOTO remonte à la période où j'étais Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement, le Docteur ALLA Kouadio Rémy.**

Je gérais tout ce qui concernait l'Environnement. Nous avons travaillé sous la houlette de Mme le Ministre en bonne intelligence. Je crois aussi que ça été une collaboration très fructueuse.
Quand le Département de l'Environnement lui a été retiré, à la suite d'un nouveau remaniement ministériel, j'ai demandé à rester au Ministère de l'Environnement et j'ai continué à travailler avec le nouveau Ministre, le Professeur SEKA SEKA.
Entre temps, le Directeur de Cabinet de madame le Ministre, Monsieur FOFANA Brahima a été nommé Secrétaire Général de la Commission Électorale Indépendante (CEI). Mme le Ministre m'a alors rappelée à ses côtés pour être son nouveau Directeur de Cabinet. Sans hésitation aucune, j'ai accepté avec joie parce que j'ai vraiment aimé travailler avec elle.

Si vous devriez parler de Madame le Ministre, votre patronne ; quel qualificatif utiliseriez-vous ?
Je dirais que Madame le Ministre, Anne Désirée OULOTO, a un coeur d'or et est une femme pragmatique, battante qui a réellement la tête sur les épaules. Quand on lui confie un Département ministériel, elle cerne très rapidement les problèmes de ce ministère et elle s'évertue à trouver des solutions pour le bien-être des populations. Elle est très structurée dans la tête.
Je le dis parce que quand vous travaillez avec elle, c'est vrai nous sommes ses collaborateurs et nous avons nos idées ; mais quand elle développe une problématique avec ses arguments, elle vous convainc. Je dirai qu'elle sait où elle va et elle met toujours les moyens techniques, humains et financiers pour arriver à ses fins. Je dirai qu'elle est convaincue de ce qu'elle fait et elle est persévérante quand elle veut quelque chose. Travailler avec elle, c'est un plaisir pour moi. Au moins vous savez où vous allez.

La charge à la Fonction Publique est-elle plus élevée et plus contraignante que celle des précédents ministères où vous avez servi ?
Je dirais oui, puisqu'en termes de gestion humaine, à la Fonction Publique on gère tous les fonctionnaires. Également, par le nombre de courriers que nous recevons et que nous traitons, tous les jours, je puis dire que la charge est énorme. Les audiences que nous avons, les problèmes que nous sommes amenés à gérer et à résoudre, au quotidien, sont vraiment énormes. Mais la tâche est exaltante. La Fonction Publique est bien organisée et régie par un texte (NDLR : le Statut Général de la Fonction Publique) qui nous permet de bien aborder les problèmes qui sont posés. Ce texte constitue la boussole de ce que nous faisons. C'est vrai que gérer deux cent cinquante mille fonctionnaires

n'est pas chose facile. Mais c'est un Ministère assez bien structuré, avec du personnel outillé qui nous permet vraiment d'avancer. Cependant, il N'en demeure pas moins que la charge est plus grande que dans les autres Ministères où nous avons déjà servi.

Comment se sont déroulées vos premières semaines au Ministère de la Fonction Publique ?
Comme tout nouveau lieu, quand vous arrivez, c'est un peu difficile de retrouver vos marques, de vous accoutumer aux dossiers et de faire connaissance avec les nouvelles personnes que vous trouvez en place. Sinon, du point de vue administratif, c'est le même quotidien que dans tous les Ministères. Les dossiers qu'on traite, les réunions de Cabinet qu'on tient…Mais le contenu des dossiers, les réunions de Cabinet et autres, ce sont ces éléments qui changent. En tant que fonctionnaire, ce sont des préoccupations que nous connaissons, que nous avons vécues à notre humble niveau. La première semaine, on essaie de retrouver ses marques, de se familiariser avec les termes techniques parce que chaque Ministère a ses termes. Aussi, nous avons trouvé en place des collaborateurs disponibles qui nous ont encadrée, qui nous ont facilité la tâche. Je pense qu'au bout d'un an, c'est du chemin parcouru.

Moraliser l'Administration Publique Ivoirienne, promouvoir une transparence dans la gestion des dossiers et, enfin, simplifier les relations avec les usagers afin de renforcer la confiance des populations envers leur Fonction Publique, telles sont les ambitions de Madame le Ministre

Anne Désirée OULOTO, dès sa prise de fonction. Vous qui êtes chargée de veiller à la réalisation de cette ambition, comment appréhendez-vous cette tâche qui, apparemment, pourrait apparaître immense ?
Comme je l'ai dit tantôt, la tâche est immense. Mais elle est très exaltante parce que quand vous avez un Ministre qui sait où elle va, qui connait ses ambitions et qui met les moyens en place, moyens techniques, financiers et humains pour mettre en oeuvre ses missions, je pense que cela facilite beaucoup le travail. Travailler auprès de Madame Anne Désirée OULOTO est une manière si vous voulez d'accompagner le chef de l'Etat, à satisfaire les besoins de nos populations, notamment les fonctionnaires et agents de l'Etat en ce qui concerne le Ministère de la Fonction Publique. Donc, l'accompagner dans cette mission ne peut que nous réjouir d'autant plus qu'elle-même est au four et au moulin ; elle vous suit pas à pas et elle est très attentive aux résultats. Je pense que le travail avec Madame le Ministre est un travail formidable.

Justement, être Directeur de Cabinet d'un Ministère qui fait le recrutement, chaque année,

des futurs cadres de notre administration ne doit pas être chose aisée. Les sollicitations d'intégration aux concours, les demandes de facilitation pour des dossiers ou actes administratifs sont monnaie courante. Quelles attitudes observez-vous face à cela ?

Merci bien pour cette question! Quand je suis sollicitée, par exemple, pour des actes administratifs, je cherche toujours à comprendre la nature de la sollicitation. Je n'hésite pas à recourir à l'analyse de tous nos collaborateurs de la « maison », les Directeurs qui sont quand même des sachants. Je vais vous donner un exemple : tout à l'heure (NDLR: au moment où cet entretien se tenait), je recevais une dame qui a été reçue à un concours professionnel. Elle a eu son arrêté d'admission et est en attente de son arrêté de promotion qui, selon elle, tardait à être disponible. Elle m'a donné son dossier et mon premier réflexe a été d'appeler le Directeur de la Gestion Administrative des Personnels Civils de l'État (DGAPCE) pour en savoir davantage et ainsi pouvoir donner une réponse adéquate à la dame. Cinq minutes après, le DGAPCE m'a rappelé pour me dire que, compte tenu de la situation qui prévaut en ce moment concernant la dissolution du Gouvernement, la production des actes était suspendue. Mais, concernant l'acte de la dame, il n'y avait vraiment pas de problème car le traitement était en cours. J'ai donné l'information à la dame qui était toute émue de la célérité avec laquelle elle a été informée du niveau de traitement de son dossier. On ne peut pas recevoir tout le monde ni tous ceux qui demandent des audiences. Mais quand on peut, on essaie d'apporter des réponses aux préoccupations qui nous sont soumises. On ne fait pas de fausses promesses aux gens. Moi, en tout cas, je n'ai pas la langue de bois face aux usagers. Il faut leur dire exactement ce qui est. Il ne faut pas les faire espérer sur des choses qui ne sont pas réalistes. Pour certains, rencontrer Madame le Directeur de Cabinet est le passage idéal pour voir son problème résolu. Non, il y a des règles établies. C'est vrai qu'on est sollicité, mais on ne peut pas déroger aux règles, en favorisant la facilité dans le traitement des dossiers. Je pense que nous qui sommes les proches collaborateurs de Madame le Ministre ce n'est pas à nous de fouler aux pieds toutes ces règles.

> **Je pense que nous qui sommes les proches collaborateurs de Madame le Ministre, ce n'est pas à nous de fouler aux pieds toutes ces règles.**

Dès sa prise de fonction, madame le Ministre a initié d'importantes réformes qui ont eu le mérite de booster la gouvernance de l'Administration de la Fonction Publique. Il y a une grande dynamique qui s'est installée dans la gestion des dossiers, dans l'organisation des concours, dans la gestion de la discipline, de la formation et dans bien d'autres domaines relevant des missions et attributions du Ministère de la Fonction Publique.

Comme vous pouvez le constater, la Fonction Publique bouge et les chantiers ouverts ont le mérite de réconcilier les populations avec leur Administration Publique. Donc nous ne nous engageons pas dans le traitement des sollicitations qui ne s'inscrivent pas dans cette nouvelle dynamique de célérité, d'équité, de transparence et d'efficacité impulsée par madame le Ministre. Nous luttons, chaque jour, contre ces pratiques qui ont terni l'image et la notoriété de cette Institution.

Notre credo aujourd'hui est la satisfaction des usagers. Il n'y a aucun favoritisme de notre part qui privilégie un proche ou un parent. Chacun doit se soumettre strictement aux règles établies pour être admis à un concours, pour disposer d'un acte, pour bénéficier d'une formation ou d'un renforcement de capacités.

Aujourd'hui, sous l'impulsion de Madame le Ministre, la Fonction Publique retrouve ses couleurs et sa notoriété. Quel est le message que vous seriez tentée de diffuser auprès des fonctionnaires et agents de l'Etat et surtout des usagers qui fondent beaucoup d'espoirs en ce renouveau ?

Le message que je voudrais donner aux usagers, surtout aux Fonctionnaires et Agents de l'État, c'est de continuer à faire confiance à leur Fonction Publique. C'est vrai que tout ne peut pas être reluisant, mais le processus est engagé . C'est l'ensemble des efforts conjugués qui permettra de construire cette Fonction Publique adossée aux normes et qui puisse satisfaire leurs désirs. Je les exhorte à accorder du

crédit à leur Fonction Publique , à Madame le Ministre et à nous aider à relever les nombreux défis qui nous attendent. Nous ne serons satisfaits que lorsque eux, ils le seront et nous allons nous employer dans ce sens.

Madame le Directeur de Cabinet, vous êtes également une mère et femme au foyer. Votre fonction et vos charges ont – elles un impact sur votre vie de famille ?

(Rires !) Je suis mère de trois enfants: deux sont aux Etats- Unis et c'est le dernier qui est avec moi. Il est ingénieur en informatique déjà en fonction. C'est vrai qu'à un moment donné de ma carrière, c'était un peu difficile de concilier les deux rôles mais j'ai quand même réussi. Je n'ai pas d'enfant en bas âge. Aussi mon époux, étant un homme d'affaires, n'est souvent pas là et quand il rentre, on essaie de coordonner le tout.

Comme je l'ai dit tantôt, j'ai beaucoup voyagé et ma carrière n'a pas été du tout tranquille. J'étais toujours à cheval entre mon pays et l'étranger. Ma famille est habituée à ne pas me voir très souvent. Pendant ce mois de carême, je vois les gens courir pour aller rompre le jeûne à la maison. Chez moi, ce n'est pas le cas puisque je romps mon jeûne au bureau sauf les samedis et dimanches où je le fais à la maison. Sinon toute la semaine, je romps mon jeûne au bureau. Je ne quitte pas le bureau avant dix-neuf heure, en temps normal. Il m'arrive même de rester au bureau jusqu'au-delà de vingt et une heure. Cela pour dire que ma famille est habituée à ces charges de travail. Et il n'y a pas de problème à ce niveau-là.

Trouvez-vous le temps de faire la cuisine à la maison ? Quels sont vos mets et loisirs préférés ?

Je fais la cuisine. Et même ce weekend (NDLR : le week-end qui a précédé l'interview), je l'ai fait parce que chez nous, ce mois de ramadan, c'est vrai qu'il y a des personnes à qui on donne des paniers, mais il y a des personnes aussi à qui on donne des mets cuisinés. Cela fait donc deux week-ends que je fais la cuisine.

Sur la question de mes préférences culinaires, je dois dire que je mange tout. Mais dans mon menu, il faut qu'il y ai de l'attiéké.

Je suis une adepte du riz et de l'attiéké. En tout cas, quotidiennement, je suis plus pour l'attiéké et ses accompagnements divers. Côté loisir, j'aime beaucoup la lecture et, en tant que mère, mes week-ends sont dédiés à faire les courses de la maison et à faire du social. Pendant la semaine, on n'a pas le temps de participer à quelques activités de charité compte tenu du travail mais, les week-ends, le social prend une part importante dans ma vie.

Madame le Directeur de Cabinet, nous en avons terminé, si vous devez résumer cet entretien, que doit-on retenir de vous ?

On doit retenir de moi que je prends plaisir vraiment à travailler avec Madame le Ministre Anne Désirée OULOTO. J'épouse entièrement sa façon de travailler. Avec elle, on apporte toujours un plus dans la vie de nos populations. Je voudrais, sur ce plan, la remercier d'avoir placé sa confiance en ma modeste personne et de m'avoir permis de travailler à ses côtés. Je peux le dire: avec elle, j'apprends chaque jour un peu plus. Même dans ton domaine d'expertise, elle peut t'apprendre des choses. Elle ne néglige pas le côté social; elle n'hésite pas à apporter ou à manifester sa solidarité envers ses collaborateurs et son prochain de manière générale.

INTERVIEW RÉALISÉE PAR :
JULIEN BOLATI
NOBALA HABIBATA
AKA ODJÉ EDWIGE
TRAORE MAMADOU

La Cellule Focale du Ministère renforce les capacités opérationnelles de ses points focaux

Le Comité Sectoriel de Lutte contre les IST et le VIH/SIDA du Ministère de la Fonction Publique a organisé, Le vendredi 11 novembre 2022, un atelier de formation de ses points focaux sur le thème : « Renforcement des capacités opérationnelles des points focaux de la lutte contre les IST et le VIH / SIDA » à Manhattan Suites hôtel dans, la commune de Cocody.

Cet atelier de sensibilisation animé par une équipe du Programme National de la Lutte contre le Sida (PNLS), conduite par Madame DIARRASSOUBA Mariam, vise à renforcer les capacités opérationnelles des points focaux de la lutte contre le SIDA du Ministère à la prévention des IST et du VIH.

Il permettra aux bénéficiaires de se débarrasser des faux clichés et de s'approprier les connaissances sans cesse évolutives sur le SIDA afin de mener à bien les séances d'informations, d'éducation et de communication sur cette pandémie au sein de leurs structures respectives, et de la population. Il s'agit en clair de rendre plus opérationnelles les cellules focales de lutte contre le VIH –SIDA, de faire la mise à niveau de leurs connaissances sur la pandémie et de les initier aux connaissances techniques et aux bonnes pratiques lors de la mise en oeuvre des activités qu'elles auront à organiser.

Selon l'estimation de Spectrum 2022, la Côte d'Ivoire, avec une prévalence de 1.94%, est l'un des pays les plus touchés par le VIH en Afrique de l'Ouest. Dans le cadre de la réponse nationale à l'élimination de cette épidémie d'ici 2030, le pays a adopté une approche multisectorielle avec plusieurs stratégies qui sont mises en œuvre. Ces stratégies ont permis entre autres d'expliquer la nature de l'épidémie, de faire la promotion du dépistage volontaire des IST et du VIH, d'expliquer les moyens de prévention, la stigmatisation ainsi que la discrimination liés à ces fléaux.

Cette formation a réuni cinquante –deux (52) points focaux des services du Ministère que sont le Cabinet, les seize (16) Directions Centrales, les (33) Directions Régionales et les structures sous tutelle.

DIOMANDÉ HABIBATA
TRAORÉ MAMADOU

Deuxième activité des vendredis de l'expérience avec le Directeur Général de l'ENA

Monsieur SEPY Yessoh Narcisse aux agents : « Pour réussir son poste, il faut être à la hauteur, avoir des compétences et maîtriser l'environnement lié à ce poste. »

Le hall du bâtiment principal du Ministère de la Fonction Publique a servi de cadre, le vendredi 9 décembre 2022, à la 2e séance des causeries-débats dénommée « les vendredis de l'expérience» et organisée par la Mutuelle des Agents de la Fonction Publique (MAFOP).

Monsieur SEPY Yessoh Narcisse, Conseiller Technique au Ministère de la Fonction Publique, était l'invité de cette séance. Il a entretenu l'auditoire sur le thème «Les clés pour réussir son poste dans une Administration Publique». Ces moments sont des occasions d'échanges entre la hiérarchie et les agents autour des questions de leadership, de management et de développement personnel en rapport avec leurs carrières.

Monsieur SEPY Yessoh Narcisse, dans son exposé, a abordé le sujet sous trois aspects : le savoir, le savoir- être et le savoir-faire. Il a affirmé que le fonctionnaire doit se définir lui-même tout en adoptant des attitudes et des valeurs autour desquelles il doit construire son poste.

Selon lui, la première mission de l'agent est de se mettre au service des usagers et de la collectivité. Il a ajouté que le poste de travail qui est un espace avec des prérogatives et des moyens d'action pour servir les autres impose des obligations et des contraintes : « Votre poste de travail vous impose des missions et vous demande des résultats », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, il a exhorté les agents à être à la hauteur de leurs tâches tout en les invitant à renforcer leurs capacités afin de maîtriser leurs missions et avoir des compétences transversales. Pour clore ses propos, Monsieur SEPY Yessoh Narcisse a mentionné que pour mieux servir les autres, l'agent devra nécessairement développer des valeurs de servitude telles que l'humilité, l'amour de soi et des autres. « Quand on est humble, on acquiert des connaissances et on est à l'écoute des autres », a-t-il dit.

Rappelons que la première édition des causeries-débats s'est tenue, le vendredi 11 novembre 2022 et a porté sur le thème : « L'humilité dans le management des hommes». L'invité de cette session était Monsieur SORO Gninagafol, Directeur Général de la Fonction Publique.

DIOMANDÉ HABIBATA
TRAORÉ MAMADOU

La prise de service

I- COMMENT CRÉER VOTRE ESPACE FONCTIONNAIRE APRÈS LA VALIDATION DE VOTRE PRISE DE SERVICE PAR VOTRE DRH ?

Étape 1
Allez sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique: www.fonctionpublique.gouv.ci.

Étape 2
Cliquez sur « RECRUTEMENT », ensuite « AFFECTATION », puis sur « ADMIS AU CONCOURS ».

Étape 3
Entrez votre numéro de candidat dans l'encart dédié, puis cliquez sur « RECHERCHER ».

Étape 4
Cliquez sur la mention « CLIQUER POUR VOIR SON MATRICULE » dans la dernière case du tableau, puis suivez les instructions pour créer votre espace fonctionnaire.

II- DEMANDE DE REGULARISATION D'AVANCEMENT

Courrier (manuscrit sur papier ministre) adressé au Ministre en charge de la Fonction Publique.
Objet : Demande de régularisation d'avancement
Les pièces à joindre au courrier sont les suivantes :
• Attestation de présence au poste (originale) datant de moins de trois (03) mois ;
• Dernier bulletin de solde (original) ;
• Certificat de première prise de service ;
• Copie de l'arrêté de nomination ou de promotion.
Dossier à déposer au service courrier central du Ministère de la Fonction Publique.

NB : Veuillez préparer une décharge du courrier pour un meilleur suivi (Photocopie du courrier manuscrit)

III- COMMENT ETABLIR UNE ATTESTATION ADMINISTRATIVE DE PRET BANCAIRE ?

Liste des pièces à fournir pour établir une attestation administrative de prêt bancaire.
• Une copie de l'arrêté de nomination
• Une copie du certificat de première prise de service
• L'un des trois derniers bulletins de solde (original)
• Une photocopie de la CNI
• Le reçu de paiement en ligne sur l'espace fonctionnaire et payable

uniquement sur MTN mobile money (3000 fcfa)
Muni de ces documents, rendez-vous dans nos locaux.
L'agent qui les réceptionnera vous donnera la date exacte à laquelle vous devez passer pour le retrait de votre attestation administrative de prêt bancaire dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrables.

IV- PERCEVOIR SA PENSION DES LE MOIS QUI SUIT SA DATE DE DEPART A LA RETRAITE

Il faut constituer les documents suivants :
• L'extrait d'acte de naissance de l'intéressé(e) (original) ;
• La photocopie de la CNI de l'intéressé (e) ;
• L'extrait d'acte de mariage/ grosse de divorce éventuellement (femme);
• L'acte d'individualité éventuellement ;
• La première prise de service de l'intéressé(e) ;
• La décision d'engagement éventuellement (agent temporaire);
• L'arrêté de nomination de l'intéressé(e) ;
• Le ou les arrêté(s) de promotion de l'intéressé (e) ;
• Le bulletin de solde récent de l'intéressé(e) (original) ;
• L'état signalétique militaire (cas éventuel) ;
• L'attestation de présence (original).

RDV dans les locaux du Ministère de la Fonction Publique (Abidjan Plateau) à 6(six) mois ou 1(un) an de votre départ à la retraite.

V- COMMENT MODIFIER MES INFORMATIONS PERSONNELLES SUR MON ESPACE FONCTIONNAIRE EN QUATRE (4) ETAPES SIMPLES :

(Numéro de téléphone, date de CNI ou attestation, lieu de naissance, téléphone, cellulaire et adresse email)

• Etape 1
Allez sur le site officiel du Ministère de la Fonction Publique: www.fonctionpublique.gouv.ci ;

• Etape 2
Connectez-vous à votre espace fonctionnaire ;

• Etape 3
Allez sur « mon compte » puis cliquez sur : « Modifier mes informations personnelles » ;

• Etape 4
Après avoir effectué le ou les différentes modifications, cliquez sur : « appliquer la modification » puis sur « tableau de bord ».

VI- VOTRE ESPACE FONCTIONNAIRE EST LE TABLEAU DE BORD DE VOTRE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE.

Vous pouvez y mener plusieurs actions notamment :
• Imprimer vos actes ;
• faire des demandes d'actes ;
• consulter vos avancements ;
• consulter votre grade, votre classe et votre échelon ;
• faire votre mise à disposition ;
• modifier vos informations personnelles (numéro de téléphone, date de CNI ou attestation, lieu de naissance, téléphone ; cellulaire et adresse email)
• consulter votre date départ à la retraite (et ce dès la création de l'espace fonctionnaire) etc.
Petit conseil : pour éviter les problèmes d'authentification de mot de passe de votre espace fonctionnaire de façon récurrente, faites-y un tour au moins

VII- COMMENT CONSULTER RAPIDEMENT VOS ACTES SANS VOUS CONNECTER A VOTRE ESPACE FONCTIONNAIRE ?

• Étape 1
Allez sur notre site internet www.fonctionpublique.gouv.ci

• Étape 2
Envoyez la souris sur le menu (services offerts » puis cliquez sur « actes signés »

• Étape 3
Entrez votre matricule dans l'encart dédié

• Étape 4
Cliquez sur « rechercher » puis vous verrez les actes s'afficher.

VIII- CONDUITE À TENIR LORSQUE VOUS RECEVEZ UNE INFORMATION RELATIVE À L'ORGANISATION D'UN CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE :

• Vous référer à Notre site internet www.fonctionpublique.gouv.ci
• Nous appeler au 27 20 25 90 00
• Nous contacter à travers nos différents réseaux sociaux (Facebook, Twitter)

source DGAPCE

Les bienfaits du sport

Face à la sédentarité, l'OMS continue de mettre en avant la pratique d'une activité physique régulière. En effet, le sport a de nombreux bienfaits pour la santé mentale ou physique.

1. LES BIENFAITS DU SPORT SUR LA SANTÉ PHYSIQUE

La pratique d'une activité physique régulière a de nombreux bienfaits pour notre corps et notre santé.

• Maintien du poids

La pratique d'une activité physique entraîne une dépense d'énergie. En d'autres termes, le sport permet de rétablir l'équilibre entre dépense énergétique et apports énergétiques et permet ainsi de maintenir un poids stable. Par ailleurs, si vous souhaitez perdre du poids, la pratique d'un sport est essentielle.

Il est recommandé pour les personnes en surpoids ou obèses souhaitant perdre des kilos. Bien sûr, afin que la perte ou maintien de poids soit réalisable, il faut s'assurer d'avoir aussi une alimentation saine et équilibrée.

• Réduit les risques de maladies

Le sport peut être recommandé par des professionnels de santé afin de prévenir des maladies chroniques, cardiovasculaires ou encore des cancers. En effet, le sport permet de se muscler. Le coeur étant un muscle, une activité physique régulière va permettre de le renforcer. L'exercice physique permet à la fois au coeur d'être plus fort mais aussi de réduire les graisses du ventre. Ces graisses sont les plus nocives pour le coeur et donc pour la santé. Le sport aura donc des bienfaits sur les maladies cardiovasculaires.

• Des os plus solides

La pratique de certains sports permet de renforcer les os sur le long terme. En effet, la pratique d'une activité physique où les impacts sont importants permet un renforcement des os lors du processus de leur renouvellement. Durant ce processus, les diaphyses et épiphyses augmentent. Cela permet de mieux supporter

les nouveaux impacts lors du renouvellement de l'activité physique. Au contraire, l'inactivité physique fragilise les os. Par ailleurs, tous les sports n'ont pas les mêmes effets sur les os. Seuls les sports avec un impact (course à pied, sports de ballon, fitness…) permettent d'augmenter ce renouvellement des os.
Attention cependant à ne pas faire de sport à une intensité et fréquence trop élevée. En effet, cela pourrait entraîner un surentraînement et donc l'apparition de problèmes osseux.

2. LES BIENFAITS DU SPORT SUR LA SANTÉ MENTALE

Le sport n'a pas seulement des effets sur le corps mais aussi sur le moral et la santé mentale d'une manière générale.

• Le sport est bon pour le moral
Le sport a des vertus sur le mental et permet notamment de réduire le stress, l'anxiété et la dépression. En effet, lors d'une pratique sportive, le corps sécrète des hormones dites du bonheur.
Ces hormones sont les endorphines et la dopamine et agissent directement sur le cerveau. Les endorphines ont des vertus sur les douleurs. En agissant sur la diminution d'émotions négatives, elles permettent de réduire le stress et l'anxiété. Ces hormones sont souvent assimilées à des drogues. En effet, les effets peuvent être similaires à la consommation de drogues mais sans les méfaits ! Ainsi, la pratique d'une activité physique régulière permet de réduire les troubles mentaux.

• Une augmentation des performances cognitives
Le sport permet de se sentir bien mentalement mais aussi d'accroître ses capacités intellectuelles. En effet, une activité physique, en particulier le sport d'endurance, permet d'oxygéner le cerveau et donc d'augmenter les performances cognitives.
Ainsi, une pratique régulière permet donc aussi de lutter contre le vieillissement cognitif tel que la maladie d'Alzheimer. Il a été prouvé qu'une personne ayant exercé une activité régulière dans sa vie a moins de risque de contracter cette maladie plus tard qu'une personne n'ayant pas suivi un sport régulier.

Quelques risques psychologiques liés au sports
Bien que le sport ait de nombreux bienfaits sur la santé mentale, il peut tout de même entraîner des effets négatifs chez certains. En effet, comme vu précédemment, le sport secrète des hormones aux effets similaires à des drogues. Comme pour une drogue, certains peuvent devenir accro à la pratique d'une activité régulière et intense. On parlera ici de bigorexie. Cela signifie que la personne touchée aura un sentiment de manque et de stress lorsqu'elle ne pratique pas d'activité physique.

3. QUEL SPORT PRATIQUER POUR L'ESPRIT ?

• Les sports d'eau
L'eau a de nombreuses vertus dont un effet massant permettant de se relaxer. De plus, les sports d'eau sont généralement éprouvants et procurent une sensation de bonne fatigue et favorisent le sommeil.

• Les sports d'endurance
Que ce soit le vélo, la marche ou la course à pied, les sports d'endurance permettent de se vider la tête et de prendre du temps pour soi. Ces sports génèrent aussi des hormones du bonheur qui permettent de se sentir reposé après l'exercice. C'est aussi le cas avec des sports de médiation et de relaxation tels que le pilate et le yoga.

COULIBALY YAYA
KOUAKOU NATACHA

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION DISCIPLINE TRAVAIL

MINISTÈRE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

PRESENTATION DU SIGFAE 1.0

SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE L'ETAT

SIGFAE

1 VISION

Construire un système informatisé, sécurisé qui gère de bout en bout la carrière des fonctionnaires et agents de l'Etat depuis le recrutement jusqu'à la sortie de carrière.

2 OBJECTIFS

1 - Assurer la crédibilité du recrutement et l'adéquation entre l'offre et la demande;
2 - Assurer une gestion de proximité;
3 - Maitriser les effectifs et la masse salariale;
(Produire le fichier de paye mensuel : FUR);
4 - Evaluer périodiquement les agents;
5 - Assurer la célérité dans le traitement des dossiers;
6 - Réaliser l'objectif « dernier salaire, première pension»;
7 - Communiquer à travers le site internet.

3 FONCTIONALITES

1-RECRUTEMENT

Toutes les étapes pratiques d'organisation des concours d'accès à la Fonction Publique, y compris les concours d'entrée dans les écoles de formation (sont prises en compte dans le SIGFAE)

2-EVALUATION

L'évaluation du fonctionnaire est effectuée grâce à un système de notation électronique dans le SIGFAE

3-GESTION DE LA CARRIERE

Les actes administratifs des fonctionnaires et agents de l'Etat sont traités et générés dans le Système

4-SORTIE DE CARRIERE

La liquidation de la pension est effectuée avec célérité grâce aux informations disponibles dans le SIGFAE et accessibles par l'IPS-CGRAE.

5- STATISTIQUES

Les statistiques disponibles permettent la planification, la prise de décision et l'utilisation efficiente des compétences.

4 ACTEURS

1 - Cabinet et Directions du Ministère en charge de la Fonction Publique
2 - Directeurs des Ressources Humaines des Institutions et Ministères
3 - Direction du Contrôle Financier et Direction de la Solde du Ministère en Charge du Budget
4 - Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat
5 - Responsables des Services de l'Administration Publique

5 IMPACTS

Au niveau :

DU GOUVERNEMENT

- Permet d'assurer une bonne gouvernance en matière de gestion des ressources humaines (effectif et masse salariale connus)
- Plus de 10 milliards d'économie réalisée par an

DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

- Accroit la performance de l'Administration (nombre de dossiers traités, transparence dans les recrutements, célérité dans la mise à disposition du fichier des retraités)
- Une réduction de plus de 75% du délai moyen de traitement des actes administratifs

DES FONCTIONNAIRES

- Accès à la situation administrative et aux actes relatifs à leur carrière via internet
- Une réduction de plus de 70% du déplacement des fonctionnaires dans le cadre du suivi de leurs actes administratifs
- 80% des acteurs satisfaits du SIGFAE et des réformes en général selon le sondage sur le site du Ministère.

DES CITOYENS

Accès aux informations relatives à la Fonction Publique

6 PERSPECTIVE

Extension du SIGFAE à tous les corps de métiers (Police, Magistrature, Diplomatie, etc) dans le traitement des actes administratifs.

SOURIRE DU JOUR

MORALISATION DES AGENTS

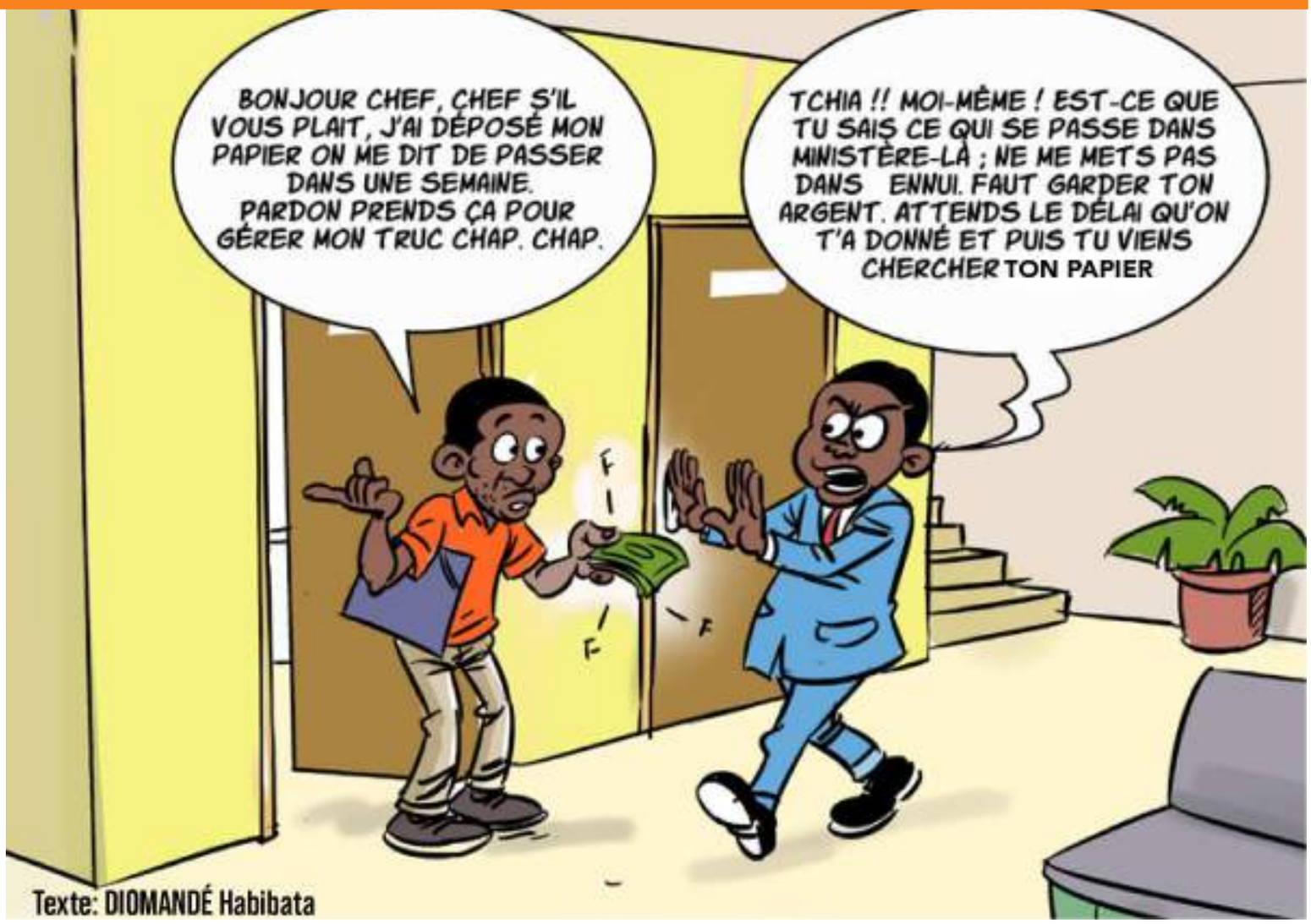

Directeur de publication : **Anne Désirée Ouloto**
Redacteur en chef : **Julien Bolati**
Secretaire de redaction : **Dominique Ouandjé**
Comite de redaction : **Diomandé Habibata, Diomandé Maboudou Coulibaly Yaya, Mme Aka Edwige, Houssou Elvire, Traoré Mamadou, Cisse Ibrahim, Mme Kouakou Natacha**
Photos : **Patricia Esse, Kangbe Rachel, Kakou Nadège**
Mise en page : **Marco Djino**
Diffusion : **Direction de la communication et des relations publiques**
Tirage : **500 exemplaires**

BANDE DÉSSINÉE

CONCOURS ADMINISTRATIFS: EGALITE DES CHANCES

Texte: DIOMANDÉ Habibata

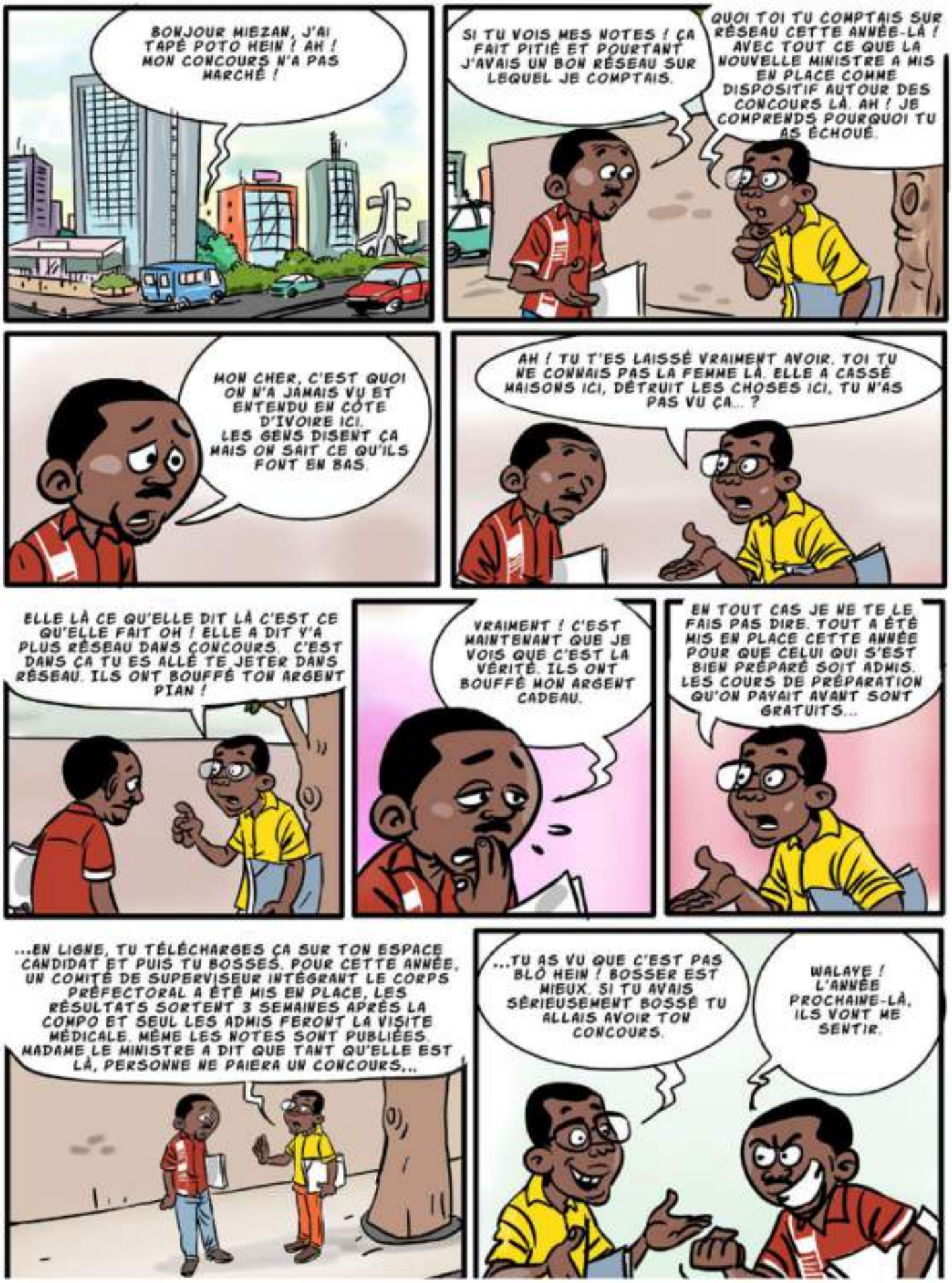

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION DISCIPLINE TRAVAIL

MINISTÈRE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

- COMPÉTENCE
- ADMINISTRATION
- PERFORMANCE

PROGRAMME DE FORMATION TRIENNAL (2022, 2023, 2024)

en management des Administrations Publiques

La formation, un outil de développement des compétences pour un service public de qualité.

Boulvard Angoulvant, Abidjan-Plateau
27 20 25 90 00
BPV 93 Abidjan
www.fonctionpublique.gouv.ci
fonctionpublique.ci
fonctionpublique.ci

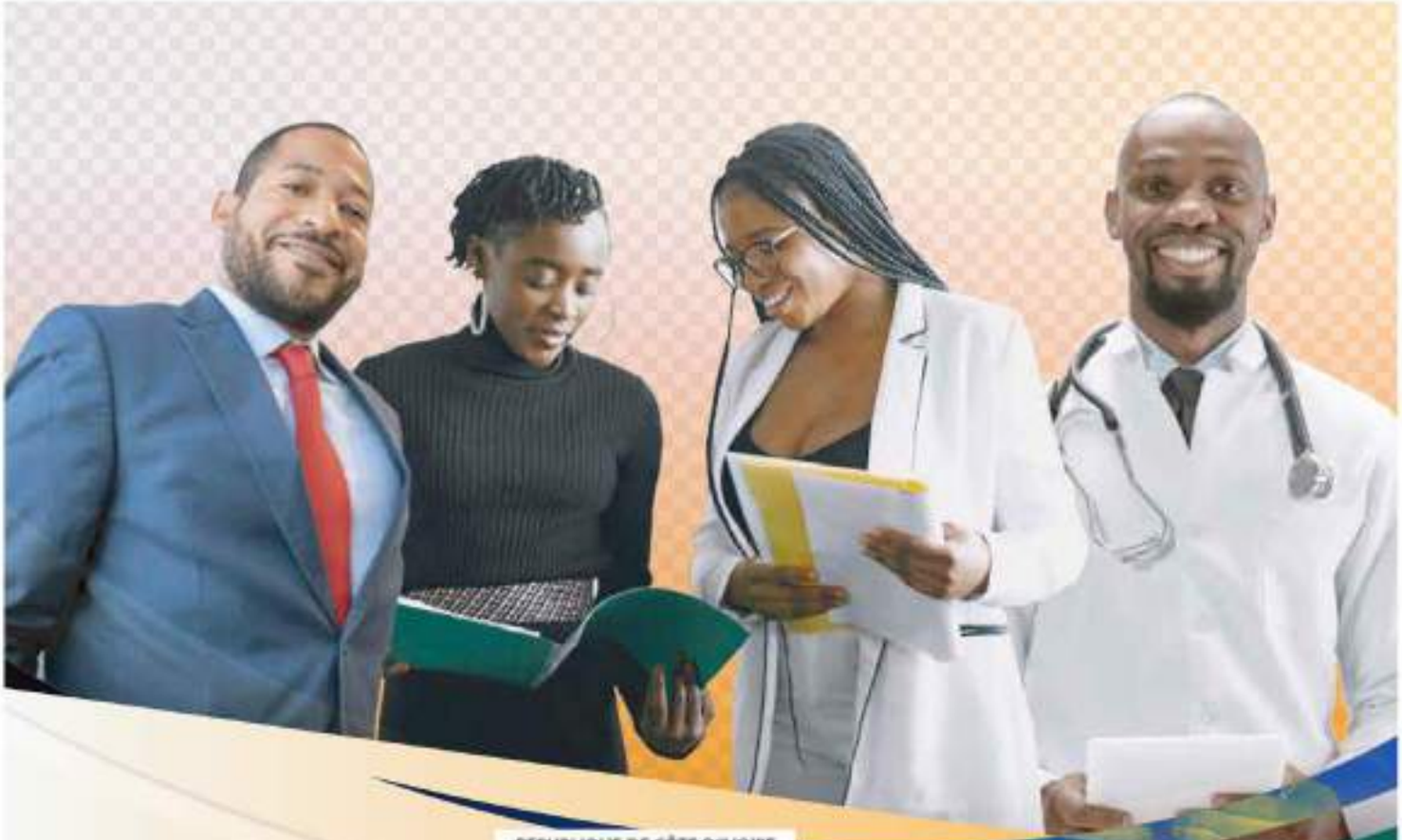

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Disponible

Engagé

Impliqué

Pour satisfaire les usagers

Boulvard Angoulvant, Abidjan-Plateau BPV 93 Abidjan 27 20 25 90 00

www.fonctionpublique.gouv.ci fonctionpublique.ci fonctionpublique.ci